

# COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Rapport de présentation

Conseil communautaire  
du 8 avril 2025



## SOMMAIRE

1 – EXERCICE 2024 : DES RESULTATS EN AMELIORATION QUI MASQUENT DES TENDANCES DE FOND A SURVEILLER	p 4
2 – VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 .....	p 5
2.1 – LES RESULTATS PAR BUDGETS	
2.2 – L'EPARGNE BRUTE ET NETTE	
2.3 – LES TAUX D'EXECUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES	
3 – BUDGET PRINCIPAL : EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	p 15
3.1 – VUE D'ENSEMBLE	
3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES	
3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES	
4 – BUDGETS ANNEXES : EXECUTION EN FONCTIONNEMENT.....	p 28
4.1 – LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	
4.2 – L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES	
4.3 – LES ZONES ECONOMIQUES	
4.4 – LA BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU	
4.5 – L'ASSAINISSEMENT	
4.6 – L'EAU POTABLE	
5 – EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT .....	p 38
5.1 – VUE D'ENSEMBLE	
5.2 – LES INVESTISSEMENTS PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS	
6 – LA GESTION DE LA DETTE .....	p 54
6.1 – LE RECOURS A L'EMPRUNT	
6.2 – L'ETAT DE LA DETTE	

7	– ETAT ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS .....	p 58
8	– EXECUTION DU BUDGET DU SERVICE COMMUN ANIMATION ET INFORMATION JEUNESSE .....	p 61
9	– ETAT ANNEXE IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE .....	p 65

## 1 – EXERCICE 2024 : DES RESULTATS EN AMELIORATION, MAIS QUI MASQUENT DES TENDANCES DE FOND A SURVEILLER

---

Comme nous l'avions envisagé lors de la préparation budgétaire, l'exercice 2024 allait être difficile et c'est dans ce contexte que l'Agglo décidait de lancer un chantier marge de manœuvres dès le printemps. L'objectif était de maintenir une capacité d'autofinancement significative au regard des investissements importants à conduire d'ici à la fin du mandat.

A la clôture de l'exercice, le compte administratif enregistre dans le budget principal un montant de recettes réelles de 78 744 145 € en hausse de 8,7%, alors que les dépenses réelles, avec 64 759 155 €, augmentent de 3,7%. Il en résulte une épargne nette de 8 833 099 € qui gagne 44,8% par rapport à 2023. Il convient toutefois de préciser à ce stade que cette « embellie » tient à la comptabilisation de deux recettes spécifiques à l'année 2024, sans lesquelles l'épargne nette aurait diminué. Le chantier marges de manœuvre avait donc bien tout son sens et la maîtrise du budget de fonctionnement est restée le maître-mot de la préparation budgétaire 2025.

Avec une hausse des dépenses réelles de 3,7%, on peut considérer que cette maîtrise est déjà une réalité en 2024, dans un contexte où le développement du nombre de places en crèches et la réouverture du stade nautique ont pesé en année pleine à la fois sur les dépenses d'exploitation et sur la masse salariale. Cette dernière a dû également absorber en année pleine les revalorisations des rémunérations accordées au cours de l'année 2023, ainsi que la hausse généralisée de 5 points d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Une politique volontariste de réduction des déchets a pu également être déployée sans laisser dérapier la dépense.

Côté recettes, l'année 2024 apparaît contrastée. Même sans compter les recettes exceptionnelles évoquées plus haut, elles augmentent de 4,3%, soit un peu plus que les dépenses réelles. Mais cela s'explique beaucoup plus significativement par les recettes des domaines d'activité, qui sont en hausse de 11,3% en lien avec le développement des services communautaires, que par les recettes dites « principales » qui ne gagnent que 2,4%. Au sein de ces dernières, le contraste existe aussi, avec une certaine dynamique de la fiscalité économique en lien avec le territoire, face à l'atonie des reversements de TVA censés compenser la suppression de la TH sur les résidences principales et la CVAE, et qui sont eux déconnectés des situations locales.

En 2024, le niveau d'investissement reste élevé, bien qu'en léger retrait par rapport à l'exercice 2023 (25,1 M€ tous budgets confondus contre 26,6 M€). Conformément aux projections budgétaires et compte tenu des incertitudes qui pesaient sur l'exécution du budget, l'Agglo a recouru à l'emprunt de manière plus importante que d'habitude pour financer ses investissements, mais en restant bien en deçà de la prévision budgétaire. Malgré cela, elle dispose encore d'un niveau d'endettement raisonnable, avec un ratio encours de dette/épargne brute de 3 ans et 2 mois dans le budget principal.

En conclusion, si le bilan de l'année 2024 apparaît en amélioration par rapport à 2023 et qu'il témoigne encore d'une bonne santé financière, il ne doit pas masquer une tendance au tassement de l'épargne nette liée à la perte de dynamique des recettes fiscales. Une évolution inquiétante particulièrement ressentie lors de la préparation budgétaire, mais qui est amorcée depuis deux ans au moins et qui risque malheureusement de perdurer compte tenu de la situation financière de l'Etat. Il convient dans ce contexte de poursuivre sans relâche l'effort sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

2 –

## VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 (FONCTIONNEMENT)

2.1 – Les résultats par budgets

2.2 – L'épargne brute et nette

2.3 – Les taux d'exécution des recettes et des dépenses

## 2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	78 744 145,23 €	64 759 155,31 €	13 984 989,92 €
Opérations d'ordre	909 723,63 €	3 147 109,93 €	- 2 237 386,30 €
<b>TOTAL exercice 2024</b>	<b>79 653 868,86 €</b>	<b>67 906 265,24 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2024	.....	.....	+ 11 747 603,62 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	+ 1 617 246,09 €
Résultat global CA 2024			+ 13 364 849,71 €

En 2024 le total des recettes de fonctionnement augmente de 8,5% tandis que celui des dépenses augmente de 4,3%. Il en résulte une augmentation significative du résultat propre à l'exercice (+42,1%).

Bien qu'une part moins importante du résultat antérieur ait été affectée au profit du fonctionnement (1 617 246,09 € contre 3 100 000 € en 2023), le résultat de clôture 2024 est tout de même en hausse. En effet, avec 13 364 850 € contre 11 367 116 € l'an dernier, il augmente de 17,6 %.

## 2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (suite)

TRANSPORTS	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	12 927 899,20 €	12 592 216,18 €	335 683,02 €
Opérations d'ordre	106 302,21 €	860 242,81 €	- 753 940,60 €
<b>TOTAL exercice 2024</b>	<b>13 034 201,41 €</b>	<b>13 452 458,99 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2024	.....	.....	- 418 257,58 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	+ 266 887,22 €
		Résultat global CA 2024	- 151 370,36 €

Dans le budget des transports, les recettes baissent de 2,1% et les dépenses de 3,6%. Il en résulte tout de même un résultat propre à l'exercice 2024 négatif. Il convient de rappeler que ce budget annexe reste structurellement déficitaire et que son équilibre est conditionné par une subvention du budget principal. Avec un montant de 1 000 000 € en 2024 (identique à l'an dernier), cet équilibre n'a pas pu être tout à fait atteint.

Malgré l'affectation d'une part du résultat antérieur, le compte administratif 2024 des transports devient déficitaire à la clôture 2024 avec un résultat de – 151 370,36 € (contre + 266 887,22 € en 2023). Cette tendance avait déjà été constatée en 2023 et est liée notamment à la stagnation des recettes du versement mobilité et à une croissance des dépenses liée au renforcement de l'offre.

## 2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (suite)

IMMOBILIER D'ENTREPRISES	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	581 963,25 €	270 585,49 €	311 377,76 €
Opérations d'ordre	27 593,00 €	294 497,65 €	- 266 904,65 €
<b>TOTAL exercice 2024</b>	<b>609 556,25 €</b>	<b>565 083,14 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2024	.....	.....	+ 44 473,11 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	+ 0,00 €
		Résultat global CA 2024	+ 44 473,11 €

Le résultat de clôture 2024 est de 44 473,11 € contre 81 946,83 € en 2023, soit une baisse de 45,7%. Pour rappel, la totalité de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente a été affectée à l'investissement.

## 2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (suite)

ZONES ECONOMIQUES	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	32 070,00 €	953 483,47 €	- 921 413,47 €
Opérations d'ordre	414 804,45 €	0 €	414 804,45 €
<b>TOTAL exercice 2024</b>	<b>446 874,45 €</b>	<b>953 483,47 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2024	.....	.....	- 506 609,02 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	+ 879 582,30 €
		Résultat global CA 2024	372 973,28 €

Rappelons que ce budget obéit à la spécificité d'une comptabilité de stocks, ce qui génère d'importantes écritures d'ordre. Par ailleurs, les dépenses d'acquisition et d'aménagement réalisées sur les zones économiques, ainsi que les recettes issues des ventes de terrains, sont comptabilisées en section de fonctionnement.

Le résultat de l'exercice, auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté, permet de dégager un résultat de clôture positif de 372 973,28 €.

## 2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (suite)

ASSAINISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	8 292 120,35 €	4 758 427,38 €	3 533 692,97 €
Opérations d'ordre	618 212,46 €	2 739 974,83 €	- 2 121 762,37 €
<b>TOTAL exercice 2024</b>	<b>8 910 332,81 €</b>	<b>7 498 402,21 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2024	.....	.....	+ 1 411 930,60 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	0 €
Résultat global CA 2024			+ 1 411 930,60 €

Avec des recettes qui augmentent très légèrement de 0,7% et des dépenses qui diminuent de 1,3%, le résultat propre à l'exercice 2024 de l'assainissement augmente, avec un montant de 1 411 930,60 € contre 1 249 486,04 € en 2023, soit + 13%.

Pour rappel, la totalité de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente a été affectée à l'investissement alors que l'excédent antérieur reporté de 2022 était de 2 156 022 €. Le résultat de clôture de l'exercice diminue ainsi de 58,5% par rapport à l'an dernier.

## 2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (suite)

EAU POTABLE	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	8 859 992,80 €	6 837 219,10 €	2 022 773,70 €
Opérations d'ordre	386 824,00 €	1 812 154,75 €	- 1 425 330,75 €
<b>TOTAL exercice 2024</b>	<b>9 246 816,80 €</b>	<b>8 649 373,85 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2024	.....	.....	+ 597 442,95 €
Résultats antérieurs reportés	.....	.....	+ 256 441,08 €
Dont résultat suite dissolution syndicat de Gerbey Bourrassonnes (131 218,57 €)			
		Résultat global CA 2024	+ 853 884,03 €

Ce budget annexe a été créé suite au transfert de compétence « eau potable » au 1er janvier 2020.

En 2024, les recettes de l'eau potable ont augmenté légèrement (+ 0,8%) tandis que les dépenses ont augmenté de 5,7%. Il en résulte un résultat propre à l'exercice en diminution de 39,6%.

Le résultat de clôture s'établit quant à lui à 853 884,03 €, contre 1 848 223 € en 2023, ce qui équivaut à une baisse de 53,8%.

## 2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (suite)

<b>BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RESULTATS (R-D)</b>
Opérations réelles de l'exercice	137 560,78 €	43 747,24 €	93 813,54 €
Opérations d'ordre	32 365,00 €	58 049,00 €	- 25 684,00 €
<b>TOTAL exercice 2024</b>	<b>169 925,78 €</b>	<b>101 796,24 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2024	.....	.....	+ 68 129,54 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	+ 0,00 €
<b>Résultat global CA 2024</b>			<b>+ 68 129,54 €</b>

Ce budget annexe a été créé en 2018 suite à la dissolution du SYRIPEL. Il se caractérise par une section de fonctionnement d'un montant modeste et stable d'une année sur l'autre.

Les recettes ayant baissé de 24,2% tandis que les dépenses ont diminué de 11,3%, il se dégage un résultat propre à l'exercice et un résultat de clôture en diminution de 37,7%. Cela s'explique par l'inscription d'une subvention d'équilibre calculée au plus juste pour assurer les investissements courants, dans un contexte de renouvellement de la DSP et en l'absence de projet d'équipement particulier.

## 2.2 – L'ÉPARGNE BRUTE ET NETTE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

	Budget principal	Transports	Immobilier d'entreprises	Base de loisirs	Assainissement	Eau potable
+ Recettes réelles de fonctionnement	78 304 893 €	12 927 899 €	581 963 €	137 561 €	8 292 120 €	8 859 993 €
- Dépenses réelles de fonctionnement	64 759 155 €	12 592 216 €	270 585 €	43 747 €	4 758 427 €	6 837 219 €
= Epargne brute 2024	13 545 738 €	335 683 €	311 378 €	93 814 €	3 533 693 €	2 022 774 €
- Remboursement du capital de la dette	4 712 639 €	220 063 €	41 333 €	73 024 €	1 316 870 €	613 913 €
= Epargne nette 2024	8 833 099 €	115 620 €	270 044 €	20 790 €	2 216 823 €	1 408 861 €

L'épargne nette est un indicateur important de la marge de manœuvre budgétaire d'une collectivité. C'est un élément de la capacité d'autofinancement de l'investissement.

Sur le budget principal (qui concentre également les besoins de financement de plusieurs budgets annexes) l'épargne nette s'élève à 8 833 099 € fin 2024 contre 6 101 263 € en 2023, en excluant des produits exceptionnels de cessions d'actifs à hauteur de 299 000 € (contre 108 611 € en 2023) et une reprise de provision pour risques et charges de 140 252 €. L'épargne nette augmente donc de 2,7 M€ entre 2023 et 2024, soit + 44,8%. Toutefois il convient de relativiser ce montant car cette augmentation est constatée grâce à deux opérations importantes, le bilan positif de la zone des Platières et le protocole transactionnel sur les ouvrages de pompage de la nappe du Rhône en lien avec le barrage signé avec la CNR, qui doivent être considérées comme des recettes exceptionnelles même si elles ne le sont pas sur le plan comptable.

L'épargne nette des transports et déplacements augmente de 70 315 € en 2023 à 115 620 € en 2024, tandis que celle de l'immobilier d'entreprise perd 12% pour atteindre 270 044 €.

Quant à l'épargne nette de l'eau potable, elle est en baisse de 16,4 % par rapport à 2023. Celle de l'assainissement augmente de 215 719 €, soit + 10,8%.

## 2.3 – LE TAUX D'EXECUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES

---

En regard des inscriptions budgétaires 2024 (BP + DM) les taux d'exécution des recettes réelles et des dépenses réelles de fonctionnement se présentent comme suit pour chacun des budgets :

	Budget Principal	Transports	Immobilier d'entreprises	Base de loisirs	Assainissement	Eau potable
Recettes réelles de fonctionnement	97,87 %	95,83 %	100,34 %	105,82 %	107,06 %	88,73 %
Dépenses réelles de fonctionnement	96,09 %	99,15 %	88,14 %	103,66 %	87,31 %	95,01 %

3 –

**BUDGET PRINCIPAL :  
EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

3.1 – Vue d'ensemble

3.2 – L'exécution des recettes

3.3 – L'exécution des dépenses

### 3.1 – VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

RECETTES		DEPENSES	
• Recettes fiscales	29 672 395,00 €	• Reversements aux communes	15 396 797,00 €
• Compensations issues de la réforme de la TP	12 858 910,74 €	• Contribution au FPIC et autres prélèvements	536 545,82 €
• Dotations de l'Etat	7 474 061,00 €	• Frais financiers	1 161 200,55 €
• TEOM	11 757 439,00 €	• Ressources humaines	20 776 074,90 €
• Attributions de comp° négatives	203 164,00 €	• Dépenses des domaines d'activités	25 191 431,03 €
<b>S/Total recettes principales.....</b>	<b>61 965 969,74 €</b>		
• Recettes des domaines d'activités	11 905 815,84 €	• Autres dépenses à caractère général	1 697 106,01 €
• Autres remboursements (dont FCTVA sur fonctionnement)	1 518 610,48 €		
• Reprise sur provisions	140 252,00 €		
• Recettes sur cessions/rétrocessions	3 213 497,17 €		
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>78 744 145,23 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>64 759 155,31 €</b>
• Op. ordre amortissement des subventions d'équipement et cessions	909 723,63 €	• Op. ordre amortissement des immobilisations, de transfert de patrimoine et des cessions	3 147 109,93 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>79 653 868,86 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>67 906 265,24 €</b>

Ce tableau donne **une présentation par « grands postes »** de la section de fonctionnement du budget principal.

L'ensemble de ces « grands postes » de recettes et de dépenses est explicité en détail et comparé à l'année précédente dans les parties suivantes de la section 3.

### 3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

---

Les recettes de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 79 653 869 € au compte administratif 2024.

Elles se décomposent entre :.....

	CA 2023	CA 2024
- les recettes dites "principales"	60 525 157 €	61 965 970 €
- les recettes des domaines d'activités	10 695 379 €	11 905 816 €
- les recettes exceptionnelles	<u>1 435 554 €</u>	<u>4 872 360 €</u>
Sous-total recettes réelles	72 656 090 €	78 744 145 €
- les recettes d'ordre	<u>746 190 €</u>	<u>909 724 €</u>
Total des recettes	73 402 280 €	79 653 869 €

### 3.2.1 - LES RECETTES PRINCIPALES

Dans les « recettes principales » nous avons :

1. Les recettes « fiscales » avec :

	CA 2023	CA 2024
- la cotisation foncière des entreprises (CFE)	9 416 510 €	9 762 979 €
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)		
- Fraction de TVA (en remplacement CVAE)	6 460 783 €	6 431 299 €
- La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	1 135 317 €	1 327 157 €
- les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)	1 040 839 €	1 113 486 €
- la fraction de TVA qui remplace la taxe d'habitation sur les résidences principales	10 222 206 €	10 219 206 €
- la taxe d'habitation résiduelle sur les résidences secondaires	511 438 €	471 064 €
- la taxe sur le foncier non bâti (TFNB)	49 698 €	50 150 €
- le produit additionnel au foncier non bâti	153 247 €	129 643 €
- les rôles supplémentaires (non ventilés)	145 671 €	167 411 €
	<hr/>	<hr/>
	29 135 709 €	29 672 395 €

Rappelons que les taux d'imposition sont inchangés depuis 2018, conformément aux orientations du projet d'Agglomération, mais que le pouvoir de fixer les taux se limite désormais à la CFE, à la TH sur les résidences secondaires et au foncier non bâti. Dans ce contexte où les collectivités locales ont de moins en moins de prise sur leurs recettes fiscales, celles-ci augmentent de 1,8% en 2024 (+ 536 686 €).

Au sein de cette évolution, on distingue deux éléments marquants :

- d'une part une certaine dynamique de la fiscalité économique : la CFE gagne 3,7% par rapport au CA 2023 (+ 346 469 €), la TASCOM 16,9% (+ 191 840 €) et les IFER 7% (+ 72 647 €) ;
- d'autre part, à l'inverse, la faible croissance de la TVA : une estimation de + 0,85% a été prise en compte pour le calcul des fractions 2024. A noter que la recette 2024 est même en baisse (- 32 484 €), car il a fallu rembourser à l'Etat un trop-perçu de 147 531 € sur l'exercice précédent, lié à la surestimation par l'Etat de la hausse de la TVA entre 2022 et 2023.

Même si on sait aujourd'hui que la croissance de la TVA entre 2023 et 2024 sera un peu meilleure que l'estimation de + 0,85% et que cela donnera lieu à un reversement complémentaire en 2025, il apparaît clairement que la dynamique des recettes fiscales de l'Agglo est désormais fragilisée par les réformes successives imposées par l'Etat depuis plusieurs années : réforme de la taxe professionnelle, suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, baisse des impôts de production, suppression de la CVAE...

### 3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

---

#### 2. Les dotations et allocations de compensation

Cette rubrique comprend des recettes liées à la réforme de la taxe professionnelle, versées par l'Etat : fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et dotation de compensation (DCRTP).

A ces dotations s'ajoutent les allocations destinées à compenser les exonérations décidées par l'Etat sur les différentes taxes locales.

	CA 2023	CA 2024
- FNGIR	5 838 181 €	5 838 181 €
- DCRTP	3 188 574 €	3 167 771 €
- Allocations compensatrices	3 671 995 €	3 801 643 €
- Fonds départemental de péréquation de la TP (reversé par le département 38)	27 529 €	51 316 €
	<hr/>	<hr/>
	12 726 279 €	12 858 911 €

Si les dotations liées à la réforme de la taxe professionnelle sont stables d'une année à l'autre, les allocations compensatrices évoluent plus significativement (+ 3,5 %). Depuis 2021, elles incluent la compensation de la baisse des impôts de production (division par 2 de la valeur locative des établissements industriels), qui s'est élevée à 3 388 211 € en 2024.

### 3.2 – L’EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

---

#### 3. Les dotations de fonctionnement de l’Etat

Le compte administratif enregistre des dotations de l’Etat à hauteur de 7 474 061 € en 2024.

Elles se décomposent en deux parts : la dotation d’intercommunalité et la dotation de compensation de la suppression de la part salaires de l’ancienne taxe professionnelle. Le détail des montants perçus est le suivant :

	CA 2023	CA 2024
- Dotation d’intercommunalité	1 318 608 €	1 606 030 €
- Dotation de compensation (ex part salaires TP)	5 966 772 €	5 868 031 €
	<hr/>	<hr/>
	7 285 380 €	7 474 061 €

Le montant théorique de la dotation d’intercommunalité revenant à l’Agglo s’élève à 1 916 867 € en 2024, mais le montant réellement perçu et son évolution par rapport à la dotation de l’année précédente sont plafonnés. Il ne dépasse donc pas 1 606 030 €, ce qui correspond à une augmentation de 21,8% par rapport à l’exercice 2023. Au global, malgré une nouvelle diminution de la dotation de compensation (-1,7%), le montant des dotations de l’Etat progresse quand même de 2,6 %.

#### 4. La taxe d’enlèvement des ordures ménagères

En 2023, le produit de la TEOM s’est élevé à 11 757 439 €, contre 11 173 510 € en 2022.

Pour rappel, le budget 2024 a été construit sans augmentation du taux cible, qui est resté fixé à 9,58% à l’horizon 2026. La croissance du produit (+ 5,2%) est essentiellement liée à la revalorisation automatique des bases de 3,9%.

L’objectif reste que le produit de la TEOM permette de couvrir le coût du service de la collecte et du traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés, ce qui est toujours le cas en 2024 comme le montre l’annexe en page 59.

#### 5. Les attributions de compensation négatives

Elles s’élèvent à 203 164 €. Il s’agit des reversements opérés par certaines communes dans le cadre des transferts de compétences suite à l’évaluation des transferts de charges par la CLECT.

## 3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

### 3.2.2 - LES RECETTES DES DOMAINES D'ACTIVITES

Elles sont constituées des recettes d'exploitation et des financements externes reçus pour chaque domaine d'activités :

	CA 2023	CA 2024
1- Economie et tourisme	243 309 €	396 219 €
2- Emploi, formation et insertion	391 905 €	444 599 €
3- Aménagement urbain et habitat	91 223 €	534 837 €
4- Cohésion sociale et politique de la ville	357 971 €	303 900 €
5- Petite enfance	5 532 782 €	5 738 043 €
6- Jeunesse	66 286 €	99 506 €
7- Service de téléalarme	879 803 €	933 068 €
8- Voirie et infrastructures	0 €	2 579 €
9- Equipements sportifs	135 326 €	134 470 €
10- Piscines	765 485 €	925 267 €
11- Transition énergétique et biodiversité	147 372 €	53 251 €
12- Gestion des déchets	2 067 480 €	2 320 836 €
13- Maintenance du patrimoine	16 437 €	19 240 €
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	10 695 379 €	11 905 816 €

Les recettes des domaines d'activités sont en augmentation de 11,3% après avoir connu une légère diminution en 2023. Ce constat est le fruit de variations à la hausse dans presque tous les domaines et peut être analysé de la manière suivante :

En économie et tourisme sont enregistrées les recettes liées à la taxe de séjour qui sont en nette augmentation (66%). Ont également été constatés en 2024, le solde des subventions issu de la dissolution du syndicat Rhône PLURIEL et du versement du Fonds Européen Agricole de Développement Rural pour la période 2014/2020.

Sur l'aménagement urbain, le DGD au titre de l'établissement et de la mise en œuvre des documents d'urbanisme pour l'année 2023 a été versé pour un montant de 413 483 €.

Quant aux recettes de la petite enfance et de la téléalarme, elles sont en légère augmentation par rapport à 2023, respectivement de 3,7% et 6,1%.

Les recettes liées à la gestion des déchets s'entendent hors TEOM. Elles proviennent en quasi-totalité de l'activité dite industrielle (revente des matériaux, redevance spéciale) et des participations des éco-organismes. Elles augmentent de 12,3% par rapport à 2023 avec des aides et soutien des éco-organismes qui augmentent de 222 K€. Pour rappel, l'arrêt de l'accès aux déchèteries aux professionnels est effectif depuis septembre 2024. Cela engendre moins de dépenses mais également moins de recettes.

Les recettes versées par l'Adème dans le cadre du PCAET et sur le volet animation – gestion de la prime air bois n'ont pas été reçues sur 2024.

Tandis que les recettes des équipements sportifs sont stables, celles des piscines enregistrent une augmentation de 20,9%.

Les recettes de l'emploi, formation et insertion augmentent de 13,5% suite aux engagements du Fonds Social Européen.

Les recettes de la cohésion sociale et de la politique de la ville diminuent car les subventions 2024 dans le cadre de l'ANRU n'ont pas été reçues.

### **3.2.3 - LES AUTRES RECETTES**

Si les rémunérations des agents affectés aux budgets annexes des transports, de l'assainissement et de l'eau potable sont désormais prises en charge directement par les budgets concernés, le budget principal continue toutefois à percevoir le remboursement de dépenses centralisées dont bénéficient ces budgets (charges générales et de personnel) pour un montant de 490 000 €.

Les remboursements sur traitements (393 389 €), la facturation des services mutualisés (169 972 €), les remboursements de sinistres (34 525 €), le FCTVA sur le fonctionnement (70 632 €), ou encore le partage de la taxe foncière sur les zones d'activités économiques (44 238 €) sont également comptabilisés dans ce cadre.

C'est également au titre des « autres recettes » qu'ont été comptabilisés le solde de la ZAC des Platières à Chasse sur Rhône pour un montant de 1 050 000 € et le remboursement de la CNR au titre du protocole d'accord sur les ouvrages de Vienne à hauteur de 1 864 497 €.

### 3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 67 906 266 € au compte administratif 2024.

Elles se décomposent en grands postes suivants :

	CA 2023	CA 2024
- les reversements aux communes	14 775 937 €	14 888 354 €
- la dotation de solidarité communautaire	502 540 €	508 443 €
- la contribution au FPIC et autres prélèvements	597 951 €	536 546 €
- les frais financiers	964 960 €	1 161 201 €
- les dépenses liées aux ressources humaines	19 431 791 €	20 776 075 €
- les dépenses des domaines d'activités	23 989 803 €	25 191 431 €
- les autres dépenses à caractère général	2 178 568 €	1 697 106 €
	<hr/>	<hr/>
soit un S/Total de dépenses réelles	62 441 550 €	64 759 155 €
+ opérations d'ordre	2 693 614 €	3 147 110 €
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses	65 135 164 €	67 906 265 €

#### 3.3.1 - Les reversements aux communes

L'enveloppe des attributions de compensation s'élève 14 888 354 € en 2024. Elle est basée sur les montants issus des travaux de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). Son évolution à la hausse est liée à l'actualisation de la retenue visant à corriger l'anomalie de la réforme de la taxe d'habitation concernant les communes de l'ex-CCRC.

#### 3.3.2 – La dotation de solidarité communautaire

Instituée en 2022 en application du pacte financier et fiscal, elle a été versée trimestriellement aux communes pour un montant de 508 443 €. C'est la clause de maintien de la dotation individuelle en cas de diminution qui explique la variation de son montant.

### 3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

---

#### 3.3.3.a - La contribution au FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)

Le prélèvement opéré par l'Etat au titre du FPIC est de 385 720 € pour l'année 2024.

La part intercommunale du FPIC est donc à nouveau en baisse en 2023, avec – 120 735 € par rapport à 2023. Elle se maintient ainsi à un niveau inférieur à la contribution de 2018, qui avait elle-même sensiblement diminué à la faveur de la fusion.

#### 3.3.3.b – Autre reversement de fiscalité

Un trop perçu de TVA sur la compensation 2023 de la taxe d'habitation a été remboursé pour un montant de 147 531 € ainsi qu'un dégrèvement de Tascom de 3 294,82 €.

#### 3.3.4 - Les frais financiers

Il s'agit des intérêts de la dette, des frais sur la ligne de trésorerie et des frais de dossier sur les nouveaux emprunts. Ces charges se sont élevées à 1 161 200 € en 2024. Leur évolution s'explique essentiellement par une hausse de l'ordre de 15 % des intérêts liés à la dette contractée milieu et fin 2023.

### 3.3.5 - Les dépenses liées aux ressources humaines

Les dépenses liées au personnel se sont élevées à 20 776 015 € en 2024.

Elles se décomposent comme suit :

	CA 2023	CA 2024
- la rémunération du personnel (masse salariale)	18 692 808 €	19 908 083 €
- les autres dépenses centralisées liées au personnel	738 983 €	867 992 €
	<u>19 431 791 €</u>	<u>20 776 075 €</u>

L'évolution de la masse salariale est de + 6,9 %.

Cette évolution s'explique principalement par la création de postes faisant suite, d'une part, à l'augmentation de la capacité d'accueil en petite enfance et à la réhabilitation/modernisation du stade nautique (2024 a été une année pleine de fonctionnement dans les deux cas), d'autre part au développement des missions de l'Agglo dans les domaines des énergies renouvelables, de l'habitat, ou encore de la cohésion sociale. Il s'agit de postes qui font pour la plupart l'objet de cofinancements.

A cela s'ajoute, l'augmentation générale de 5 points d'indice et la revalorisation de la valeur faciale des titres-restaurant.

Pour rappel, depuis 2023, les rémunérations des agents des budgets annexes des transports et déplacements, de l'assainissement et de l'eau potable, sont comptabilisées dans leurs budgets respectifs.

### 3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

#### 3.3.6 - Les dépenses des domaines d'activités

Il s'agit des crédits dédiés aux actions, hors dépenses de personnel et opérations d'ordre.

Ils se présentent de la manière suivante au compte administratif 2024 :

	CA 2023	CA 2024
- Economie, tourisme et Jazz à Vienne	2 277 136 €	2 303 563 €
- Subventions d'équilibre budgets annexes économie/tourisme	422 000 €	276 000 €
- Subvention d'équilibre au budget annexe des transports	1 000 000 €	1 000 000 €
- Emploi, formation et insertion	480 636 €	565 779 €
- Aménagement urbain	365 615 €	355 969 €
- Politique de l'habitat	532 629 €	485 833 €
- Cohésion sociale et politique de la ville	572 692 €	499 997 €
- Jeunesse	56 064 €	68 768 €
- Petite enfance	1 650 988 €	1 416 469 €
- Service téléalarme	189 649 €	196 904 €
- Politiques territoriales	8 741 €	9 666 €
- Voirie communautaire	1 796 108 €	1 853 067 €
- Eaux pluviales et rivières	717 717 €	629 145 €
- Equipements sportifs	522 433 €	525 864 €
- Piscines	976 818 €	1 388 977 €
- Transition énergétique et biodiversité	248 128 €	285 226 €
- Gestion des déchets	8 536 114 €	9 522 677 €
- Maintenance du patrimoine et moyens techniques	501 057 €	528 681 €
- Soutien aux évènements intercommunaux	64 169 €	61 966 €

	CA 2023	CA 2024
- Fourrière animale	73 761 €	74 848 €
- Contribution aux services incendie	2 997 348 €	3 142 033 €
TOTAL	23 989 803 €	25 191 431 €

Le chantier marges de manœuvre lancé mi-2024 a porté ses fruits et a permis à l'Agglo de bien maîtriser les dépenses des domaines d'activités qui augmentent en moyenne de 5 %.

Cette progression s'explique par trois grands facteurs :

- La gestion des déchets voit ses dépenses augmenter de 986 K€, compte tenu du nouveau marché de traitement des OM, d'une actualisation des prix encore importantes dans les marchés en cours et de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) ;
- Le fonctionnement en année pleine du nouveau stade nautique qui avait réouvert à la rentrée 2023 ;
- La participation aux services départementaux d'incendie et de secours augmente de 145 000 € après avoir déjà augmenté de 160 000 € entre 2022 et 2023.

Dans une moindre mesure, l'effort consenti pour la transition énergétique et la biodiversité, notamment dans l'accompagnement pour la rénovation énergétique, se traduit par une hausse des dépenses de 37 000 € et l'insertion des publics en difficulté contribue à la hausse de l'ordre de 85 000 € enregistrée dans le domaine de l'emploi, formation, insertion.

Dans l'ensemble des autres domaines d'activités, la dépense est maîtrisée. Certaines activités apparaissent même en diminution. Dans le cas de la petite enfance, ceci s'explique principalement par la baisse du coût de l'électricité. Dans le domaine des eaux pluviales et rivières, c'est la suppression de la contribution eau pluviale au titre du nouveau protocole avec la CNR sur les équipements de pompage des eaux de drainage Vienne Nord et Sud qui contribue à cette évolution.

Pour finir, la subvention d'équilibre versée au budget annexe base de loisirs a été réduite pour s'ajuster au besoin de l'année 2024.

### 3.3.7 - Les autres dépenses à caractère général

Elles regroupent les dépenses d'administration générale, des assemblées communautaires, de la communication et de l'informatique/télécommunications.

Ces dépenses restent globalement maîtrisées (- 2,4%). A noter, tout de même, des dépenses dans le domaine l'informatique et des télécommunications qui évoluent de + 34%. Cette hausse s'explique notamment par la généralisation de l'informatique « en nuage », c'est à dire de logiciels hébergés à distance et comptabilisés à ce titre en fonctionnement, alors qu'ils l'étaient en investissement précédemment. A noter qu'il existe une recette en contrepartie de ces dépenses car elles sont éligibles au FCTVA sur le fonctionnement.

4 –

## BUDGETS ANNEXES : EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

4.1 - Les transports et déplacements

4.2 - L'immobilier d'entreprises

4.3 - Les zones économiques

4.4 - La base de loisirs de Condrieu

4.5 – L'assainissement

4.6 – L'eau potable

## 4.1 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

Le budget d'exploitation des transports urbains a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2024 :

RECETTES		DEPENSES	
• Versement mobilité	5 612 370,80 €	• Financement DSP transports urbains, interurbains et scolaires	11 288 114,55 €
• Compensation liée au relèvement du seuil du VT	36 247,51 €	• Entretien réseau, gaz GNV et billettique transports urbains	328 545,27 €
• Financement transports scolaires	6 011 755,00 €	• Transports scolaires (hors DSP)	109 042,45 €
• Recettes modes doux de déplacement	24 147,38 €	• Modes doux de déplacement	173 028,14 €
• Recettes exploitation diverses (dont GAZ GNV)	155 419,16 €	• Intermodalité des transports	88 357,10 €
• Subventions équilibre du budget principal	1 000 000,00 €	• Fonctionnement de la Direction	152 405,00 €
		• Dépenses de personnel	393 955,42 €
		• Frais financiers	40 833,84 €
		• Dépenses diverses	17 934,41 €
• Recettes exceptionnelles	87 959,35 €	• Dépenses exceptionnelles	0,00 €
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>12 927 899,20 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>12 592 216,18 €</b>
• Op. d'ordre amortissement des subventions reçues	106 302,21 €	• Op. ordre amortissement immobilisations	860 242,81 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>13 034 201,41 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>13 452 458,99 €</b>

Rappelons que le budget annexe des transports et déplacements regroupe les activités suivantes :

- l'exploitation des transports urbains et interurbains,
- le service des transports scolaires,
- la politique en faveur des modes doux de déplacements.

Au niveau des recettes, le versement mobilité n'a pas atteint le produit escompté lors du budget primitif mais entame tout de même une reprise à la hausse (+ 171 K€) pour arriver au même niveau que celui de 2022.

Les financements de la région et de l'Etat relatifs aux transports scolaires sont en baisse eu égard au coût d'exploitation du service. La subvention en provenance du budget principal reste à 1 M€ comme en 2023.

Côté dépenses, le coût de la DSP est quasiment identique à 2023.

La dépense en gaz GNV est en nette diminution car 2023 avait été une année exceptionnelle dans le rattrapage du paiement de factures des années 2020, 2021 et 2022 suite à un problème technique dans la comptabilisation des kWh de gaz livrés sur la plateforme de mobilité.

Les dépenses liées aux modes doux connaissent un arrêt dans leur croissance avec une baisse de 80 K€ par rapport à 2023. Celle-ci étant expliquée par un coût final pour le gestionnaire FREDO (vélos libre-service) moindre et un nombre de subventions à l'achat de vélo à assistance électrique plus faible que l'année précédente.

La rémunération du personnel atteint 393 955 € en 2024 contre 386 955 € en 2023, soit une augmentation de 2 %.

## 4.2 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Le budget d'exploitation de l'immobilier d'entreprises a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2024 :

RECETTES		DEPENSES	
• Loyers et charges	382 463,71 €	• Charges de gestion à caractère général	256 589,66 €
• Recettes exceptionnelles et de cession	499,54 €	• Charges exceptionnelles	2 031,06 €
• Subvention équilibre du budget principal	199 000,00 €	• Intérêts de la dette	11 964,77 €
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>581 963,25 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>270 585,49 €</b>
• Op. d'ordre amortissement des subventions reçues	27 593,00 €	• Op. d'ordre amortissements immobilisations	294 497,65 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>609 556,25 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>565 083,14 €</b>

Ce budget annexe prend en compte les charges de gestion des bâtiments à vocation économique :

- du site de l'Espace Saint Germain à Vienne : bâtiment Orion, hôtel d'entreprises Ellipse, site ex-EDF de la rue Denfert Rochereau incluant notamment la pépinière Ariane, restaurant l'Espace, etc.
- du site « Logistirail » sur la zone du Trye à St Romain-en-Gal.

Bien que les recettes enregistrées sur les loyers et charges soient en baisse par rapport à celles de 2023 et que la subvention d'équilibre ait été ramenée à un niveau proche de son niveau initial après une augmentation en 2023, les dépenses réelles sont largement financées.

De plus, les charges de gestion à caractère général ont diminué de plus de 51 000 €. Ceci est essentiellement dû au fait que le solde de la taxe d'aménagement du site « logistirail » n'a pas été payé sur 2024 comme il se devait (dépense prévue sur 2025).

Contrairement aux prévisions faites lors du budget primitif, les intérêts de la dette à taux variables sont en légère baisse.

### 4.3 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DES ZONES ECONOMIQUES

Le budget d'exploitation des zones économiques a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2024 :

RECETTES		DEPENSES	
• Ventes de terrains	0,00 €	• Etudes	7 155,00 €
• Produits exceptionnels	32 070,00 €	• Terrains	4 500,00 €
		• Travaux d'aménagement	921 740,37 €
		• Taxes foncières	18 784,00 €
		• Autres dépenses	1 304,10 €
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>32 070,00 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>953 483,47 €</b>
• Op. d'ordre entrées de stock	414 804,45 €	• Op. d'ordre sorties de stock	0,00 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>446 874,45 €</b>		<b>953 483,47 €</b>

Ce budget obéit à une comptabilité de stocks avec de nombreuses écritures d'ordre.

Ainsi les études et travaux sont d'abord comptabilisés sous forme de « mouvements réels » en section de fonctionnement, avant d'être transférés en investissement par le jeu des entrées / sorties de stocks.

Les dépenses réalisées en 2024 sur les zones économiques se présentent comme suit (hors écritures de rattachement) :

- Zone St Germain (Vienne)	2 625 €
- Zone du Rocher (Estrablin)	12 698 €
- Zone Monplaisir (Pont-Evêque)	415 €
- Zone du Plateau (Trèves)	398 171 €
- Zone du Chalet (Echalias)	35 €
- Site « Bascunana » (Vienne)	7 155 €
- Site « Nouzet » (Chasse sur Rhône)	<u>30 930 €</u>
Total :	452 029 €

#### 4.4 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU

Le budget d'exploitation de la base de loisirs de Condrieu a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2024 :

RECETTES		DEPENSES	
• Redevance versée par le fermier	60 560,78 €	• Charges de gestion à caractère général	31 912,90 €
• Subvention d'équilibre du budget principal	77 000,00 €	• Intérêts de la dette	11 834,34 €
• Recettes exceptionnelles			
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>137 560,78 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>43 747,24 €</b>
• Op. d'ordre amortissement des subventions	32 365,00 €	• Op. d'ordre amortissement des immobilisations	58 049,00 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>169 925,78 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>101 796,24 €</b>

Créé au cours de l'année 2019, ce budget annexe retrace les recettes et dépenses liées au site de la base de loisirs de Condrieu, dont l'exploitation est confiée à un délégataire dans le cadre d'une DSP.

En recettes, on trouve la redevance versée par le fermier à Vienne Condrieu Agglomération. Celle-ci est encore en légère hausse en 2024 compte tenu de la croissance de l'activité sur le site. Les charges à caractère général inscrites en dépenses comprennent l'entretien, les petits aménagements et le gardiennage du site, ainsi que la redevance due à la CNR ou encore les taxes foncières. Celles-ci sont en baisse par rapport à 2023 qui avait enregistré une dépense exceptionnelle liée au changement du sable. Pour rappel, la subvention d'équilibre en provenance du budget principale a été ramenée au strict nécessaire pour couvrir les amortissements des investissements et le remboursement du capital des emprunts.

A noter que les intérêts de emprunts ont baissé, les deux prêts étant à taux fixes avec amortissement progressif du capital.

## 4.5 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget d'exploitation de l'assainissement a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2024 :

RECETTES		DEPENSES	
• Produit redevance assainissement collectif	5 856 102,65 €	• Charges de gestion à caractère général	2 543 146,52 €
• Produit redevance assainissement non collectif	41 492,77 €	• Dépenses de personnel	1 522 175,57 €
• Produit PFAC (participation au financement assainis collectif)	1 073 445,00 €	• Autres charges de gestion courante	180 872,85 €
• Redevance rejets non domestiques	66 417,99 €	• Intérêts de la dette	352 255,39 €
• Subventions Agence de l'eau (prime épuration)+ Département (réhab° ANC)	302 089,52 €	• Charges exceptionnelles et divers	159 977,05 €
• Contribution eaux pluviales (budget principal)	115 000,00 €		
• Vente de gaz (STEP Vienne Sud)	489 745,95 €		
• Recettes des conventions avec Ternay, Oytier-Saint- Oblas et le syndicat de Plaine Lafayette + frais de branchement + convention CNR	287 670,03 €		
• Travaux	40 240,00 €		
• Autres produits de gestion courante et recettes exceptionnelles	19 916,44 €		
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>8 292 120,35 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>4 758 427,38 €</b>
• Op. d'ordre amortissement des subventions	618 212,46 €	• Op. d'ordre amortissement des immobilisations	2 739 974,83 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>8 910 332,81 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>7 498 402,21 €</b>

Le budget assainissement regroupe les compétences assainissement non collectif et assainissement collectif.

Ce budget concerne toutes les communes de l'agglomération à l'exception des communes d'Echalas, Loire sur Rhône et Saint Romain en Gier, situées sur le territoire du SYSEG qui exerce les compétences assainissement collectif et non collectif sur ces communes.

Le fonctionnement de l'année 2024, a été marqué par des recettes réelles de fonctionnement en légère diminution (- 50 K€). On trouve ici la contrepartie de l'économie réalisée dans le budget principal au titre du nouveau protocole avec la CNR sur les équipements de pompage

des eaux de drainage Vienne Nord et Sud (- 150 K€). La redevance sur les rejets non domestiques et les recettes sur les conventions baissent aussi, mais à l'inverse le produit de la redevance d'assainissement collectif est majoré par les nouveaux tarifs votés en 2024 (+ 315 K€) et le produit de la PFAC est en hausse de 180 K€.

Les dépenses réelles baissent de façon significative (- 270 K€) grâce, entre autres, à l'économie réalisée sur l'électricité dans le cadre du nouveau protocole CNR évoqué ci-dessus et à la modération des coûts de l'énergie. Les dépenses sur les produits de traitement, la maintenance et l'entretien des réseaux participent également à la diminution des charges (- 200 K€).

## 4.6 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET EAU POTABLE

Le budget d'exploitation de l'eau potable a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2024.

RECETTES		DEPENSES	
• Ventes d'eau aux abonnés	4 480 157,82 €	• Charges de gestion à caractère général	1 179 136,04 €
• Conventions de vente d'eau à d'autres collectivités	427 291,52 €	• Dépenses de personnel	1 683 144,04 €
• Facturation travaux en régie	19 980,04 €	• Autres charges de gestion courante	526 757,07 €
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	231 325,47 €	• Intérêts de la dette	201 233,50 €
• Remboursements de frais et revenus des immeubles	36 649,94 €	• Charges exceptionnelles et divers	2 012,00 €
• Redevance pour pollution d'origine domestique	449 180,19 €	• Atténuation de produits	680 505,66 €
• Redevance assainissement collectif	2 564 430,79 €	• Reversement redevance assainissement	2 564 430,79 €
• Redevance prélèvement	0,00 €		
• Remboursement personnel du budget assainissement	601 718,25 €		
• Autres prestations de service	12 997,95 €		
• Produits financiers, autres produits de gestion courante et produits exceptionnels	36 260,83 €		
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>8 859 992,80 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>6 837 219,10 €</b>
• Op. d'ordre amortissement des subventions	386 824,00 €	• Op. d'ordre amortissement des immobilisations	1 812 154,75 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>9 246 816,80 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>8 649 373,85 €</b>

Ce budget concerne toutes les communes sur lesquelles Vienne Condrieu Agglomération exerce directement la compétence eau potable. Il ne concerne donc pas les communes membres de syndicats intercommunaux d'eau potable, à savoir :

- Syndicat des eaux du Mont du Lyonnais : Longes, Trèves, les Haies, Echalias, Saint Romain en Gier, Ampuis-Haut, Condrieu-Haut, Loire sur Rhône-Haut, Saint Cyr sur le Rhône-Haut
- Syndicat des eaux de Septème-Luzinay-Oytier : Septème et Luzinay

Il s'agit de la 5<sup>e</sup> année d'exercice de la compétence eau potable par Vienne Condrieu Agglomération suite à la prise de compétence au 1er janvier 2020. Pour rappel, le budget eau potable assure le recouvrement de la redevance assainissement pour les communes gérées en régie et la reverse ensuite au budget assainissement. De même, ce budget collecte les redevances modernisation des réseaux de collecte et pollution d'origine domestique pour le compte de l'Agence de l'eau.

L'année 2024 a été marquée par :

- La reprise en régie de la commune des Côtes d'Arey en année pleine tant en recette qu'en dépense ;
- Hors recettes et dépenses compensées entre elles, c'est-à-dire à effet neutre sur l'exécution du budget (rémunération du personnel de l'assainissement, redevance assainissement et redevances pour l'agence de l'eau), les recettes réelles sont en légère baisse (- 49 K€) tandis que les dépenses réelles augmentent de 197 K€.
- En effet, le total des recettes réelles stagne avec tout de même un total des ventes d'eau aux abonnés et à d'autres collectivités qui augmente de 109 K€.
- Quant aux dépenses, les variations suivantes sont à noter :
  - o les charges à caractère général diminuent grâce à la maîtrise des dépenses de fluides (-10,4%) ;
  - o les frais financiers sont légèrement en baisse ;
  - o les dépenses de personnel sont en augmentation comme prévu lors du budget primitif (+ 165 K€) en raison notamment de la mise à niveau des effectifs en vue des reprises en régie en cours et à venir ;
  - o les redevances à reverser au budget assainissement et à l'agence de l'eau sont également en augmentation (+ 200 K€).

# 5 - EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

5.1 – Vue d'ensemble

5.2 – Investissements réalisés par opérations et par budgets

## 5.1 – LES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024 – VUE D'ENSEMBLE

---

Les tableaux ci-dessous récapitulent les investissements réels, hors opérations d'ordre, hors remboursement du capital de la dette et hors opérations financières.

### LES INVESTISSEMENT PAR BUDGETS

<b>Budgets</b>	<b>Montants CA 2024</b>
Budget principal	15 646 338 €
Budget des transports et déplacements	1 387 148 €
Budget immobilier d'entreprises	146 699 €
Budget zones économiques	933 395 €
Budget base de loisirs de Condrieu	39 989 €
Budget assainissement	3 507 345 €
Budget eau potable	3 457 964 €
Budget parking St Germain	0 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>25 118 879 €</b>

LES INVESTISSEMENTS PAR DOMAINES D'INTERVENTION

Intitulés	Montants CA 2024
Economie et tourisme	1 902 414 €
Aménagement et rénovation urbaine	1 335 312 €
Transports et déplacements	1 387 148 €
Environnement et gestion des déchets	1 594 545 €
Voirie et infrastructure	5 232 161 €
Assainissement et eaux pluviales	5 803 416 €
Eau potable	3 457 964 €
Equipements sportifs et piscines	1 727 320 €
Petite enfance et téléalarme	366 536 €
Politique de l'habitat	415 022 €
Maintenance du patrimoine, informatique et communication	1 897 041 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>25 118 879 €</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisations 2024	% de réalisation	Reports sur 2025
Economie et tourisme	135 - TRAVAUX ET REAMENAGEMENTS SUR ZONES EXISTANTES	15 000 €	10 207 €	68,05%	1 097 €
	23 - POLE TERTIAIRE ESPACE ST GERMAIN	45 000 €	0 €	0,00%	
	26 - SOUTIEN AU COMMERCE	185 942 €	107 782 €	57,97%	67 026 €
	126 - PROG ANNUEL EQUIPEMT PAVILLON DU TOURISME	30 000 €	20 712 €	69,04%	
	150 – INVESTISSEMENT JAZZ A VIENNE	46 923 €	23 593 €	50,28%	
	25 - PROG ANNUEL AMENAGEMENTS SITES TOURISTIQUES	228 239 €	50 000 €	21,91%	178 239 €
	187 - HALTE FLUVIALE	600 000 €	96 484 €	16,08%	
	280 – BELVEDERE DE TUPIN ET SEMONS	460 000 €	457 847 €	99,53%	2 153 €
	283 - AMENAGEMENT AIRE DE CAMPING CARS	15 000 €	0 €	0,00%	
	284 - SIGNALETIQUE TOURISTIQUE	514 €	513 €	99,89%	
	285 - SITE MAISON BLANCHE	4 992 €	4 992 €	100,00%	
	339 - PROG ANNUEL INVEST AUTRES SITES JAZZ A VIENNE	64 480 €	10 200 €	15,82%	14 280 €
<b>S/total économie et tourisme</b>		<b>1 696 090 €</b>	<b>782 331 €</b>	<b>46,13%</b>	<b>262 795 €</b>

Aménagement et rénovation urbaine	155 – VIENNE SEVENNE	155 000 €	155 000 €	100,00%	
	230 – NPNRU VALLEE DE LA GERE	331 432 €	77 983 €	23,53%	224 766 €
	29 - PROG. ANNUEL RESERVE FONCIERE	204 000 €	34 €	0,02%	203 900 €
	188 – PLU DES COMMUNES	447 889 €	132 544 €	29,59%	185 615 €
	128 - BANQUE D'IMAGES DU TERRITOIRE	7 000 €	6 867 €	98,10%	
	32 -- AMENAGEMENT SITE VALLEE DE GERE	436 000 €	380 753 €	87,33%	
	320 - PLU INTERCOMMUNAL	880 000 €	582 131 €	66,15%	
<b>S/total aménagement et rénovation urbaine</b>		<b>2 461 322 €</b>	<b>1 335 312 €</b>	<b>54,25%</b>	<b>614 281 €</b>

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisations 2024	% de réalisation	Reports sur 2025
Politique de l'habitat	68 - PROGRAMME ANNUEL INVESTISSAIRES GENS DU VOYAGE	34 368 €	22 272 €	64,80%	11 952 €
	163 - OPAH	174 225 €	118 000 €	67,73%	21 325 €
	60 - CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX : PARTICIPATIONS AUX COMMUNES	268 800 €	266 750 €	99,24%	2 050 €
	61 - HABITAT RENOVATION REHAB AIDES AUX BAILLEURS SOCIAUX	2 000 €	2 000 €	100,00%	
	64 - HABITAT CREDITS REGION AMELIORATION PARC PUBLIC	51 500 €	6 000 €	11,65%	45 000 €
<b>S/total politique de l'habitat</b>		<b>530 893 €</b>	<b>415 022 €</b>	<b>78,17%</b>	<b>80 327 €</b>

Eaux pluviales	169 - TRAVAUX ANNUELS EAUX RUISSELLEMENT RIVIERES	35 041 €	15 811 €	45,12%	19 230 €
	174 - FONDS DE CONCOURS EAUX PLUVIALES BUDGETS ASSAINISS	179 000 €	168 000 €	93,85%	
	189 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL GIER RHODANIEN	81 000 €	81 000 €	100,00%	
	354 - REHABILITATION GALERIE RUISSEAU COURS BRILLIER	882 000 €	805 519 €	91,33%	
	317 - REHAB POMPAGE EP VIENNE NORD ET VIENNE SUD	100 000 €	0 €	0,00%	
	318 - SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	369 449 €	306 971 €	83,09%	
	321 - PARTICIPATION INVESTISSEMENT SYSEG	147 000 €	43 882 €	29,85%	
	322 - PROG ANNUEL TRAVAUX RESEAUX EAUX PLUVIALES	856 687 €	661 863 €	77,26%	71 430 €
	323 - PROG ANNUEL TRAVAUX EAUX RUISSELLEMENT ET RIVIERES	929 700 €	213 025 €	22,91%	171 134 €
<b>S/total eaux pluviales</b>		<b>3 579 878 €</b>	<b>2 296 071 €</b>	<b>64,14%</b>	<b>261 793 €</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisations 2024	% de réalisation	Reports sur 2025
Environnement et gestion des déchets	121 - CONTAINERS ENTERRES	107 327 €	106 739 €	99,45%	
	181 – SITE QUAI TRANSFERT ST ALBAN	75 000 €	19 053 €	25,40%	49 160 €
	182 – PROG.ANNUEL CET POST EXPLOITATION	50 000 €	3 516 €	7,03%	4 649 €
	275 - CONTENEURS ENTERRES - CENTRES-BOURGS	198 000 €	42 929 €	21,68%	
	276 - EXTENSION DECHETERIE AMPUIS	10 710 €	0 €	0,00%	
	277 - VIDEOSURVEILLANCE DECHETERIES	139 225 €	114 188 €	82,02%	23 603 €
	278 - RENOUELEMENT CAMIONS BENNES	480 764 €	270 773 €	56,32%	
	301 - AMO ETUDE FAISABILITE RESSOURCERIE	20 160 €	17 790 €	88,24%	
	311 - APPORT VOLONTAIRE RESTES ALIMENTAIRES	358 282 €	91 943 €	25,66%	178 470 €
	355 - CONTENEURS ENTERRES CENTRE-VILLE VIENNE	854 000 €	294 452 €	34,48%	
	37- PROG ANNUEL ACQUISTION ET RENOUELEMENT COMPOSTEURS	138 158 €	97 370 €	70,48%	32 484 €
	38 - PROG ANNUEL ACQUISITION ET RENOUELEMENT DES BACS DECHETS	176 681 €	146 526 €	82,93%	30 130 €
	39 - PROG ANNUEL AMENAGEMENTS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	189 789 €	168 962 €	89,03%	13 497 €
	40 - PROG ANNUEL GROSSES REPARATIONS ET EQUIPEMENTS OM	147 000 €	39 230 €	26,69%	100 000 €
	41 - PROG ANNUEL GROSSES REPARATIONS EQUIPEMENTS DECHETTERIES	163 051 €	43 280 €	26,54%	107 577 €
	245 – ACTIONS PCAET PLAN CLIMAT	10 000 €	0 €	0,00%	5 375 €
	279 - SOUTIEN AU REMPLACEMENT FOYERS BOIS	152 200 €	107 200 €	70,43%	
	343 - PLAN SOLARISATION - SOCIETE DE PROJETS	5 000 €	0 €	0,00%	
	344 - PLAN SOLARISATION - PHOTOVOLTAIQUE	46 500 €	21 096 €	45,37%	23 022 €
	346 - PLAN SOLARISATION - OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES	173 500 €	0 €	0,00%	
347 - PLAN SOLARISATION - PHOTOVOLTAIQUE EN TOITURES	30 000 €	0 €	0,00%		
349 - PLAN SOLARISATION PARKING GEMENS	60 000 €	9 499 €	15,83%	2 860 €	
52 - PROG. ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	3 000 €	0 €	0,00%		
<b>S/total environnement et gestion des déchets</b>		<b>3 588 347 €</b>	<b>1 594 545 €</b>	<b>44,44%</b>	<b>570 827 €</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisations 2024	% de réalisation	Reports sur 2025
Voirie	108 – AMENAGEMENTS SENTIERS ET BOUCLES CYCLISTES	10 000 €	0 €	0,00%	
	130 - COMPLEMENT D'ECHANGEUR VIENNE SUD	815 000 €	807 249 €	99,05%	7 751 €
	172 – ECLAIRAGE PUBLIC ZONES VIENNAGGLO	20 000 €	19 586 €	97,93%	
	177 – REQUALIFICATION ZONES ACTIVITES	276 000 €	163 243 €	59,15%	
	184 – PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX VOIRIE COMMUNAUTAIRE	2 238 000 €	957 800 €	42,80%	1 135 749 €
	241 – REPRISE OUVRAGE D'ART-VOIRIE	361 000 €	228 261 €	63,23%	71 213 €
	252 - POINTS NOIRS COLLECTE TRI	20 000 €	19 976 €	99,88%	
	262 - REAMENAGEMENT ENTREE NORD RD 1407	250 000 €	192 719 €	77,09%	57 281 €
	263 - REFECTION MUR SOUTENEMENT TUPIN ET SEMONS	420 000 €	389 438 €	92,72%	29 841 €
	264 - STE COLOMBE AMENAGEMENT RUE DR TRENEL (AP/CP)	25 000 €	0 €	0,00%	
	266 - LONGES CONTOURNEMENT OUEST	26 000 €	12 995 €	49,98%	12 584 €
	267 - PROG ANNUEL MAINTIEN A NIVEAU BAT ADM ET TECH	5 000 €	5 000 €	100,00%	
	294 - PONT CHEMIN DU PALEFRENIER - SEPTEME	3 009 €	1 394 €	46,33%	1 615 €
	302 - ABORDS COLLEGE DE L'ISLE ET PDM	33 103 €	12 803 €	38,68%	20 297 €
	309 - ITINERAIRE CYCLABLE VIENNE/MALISSOL A PONT-EVEQUE	136 928 €	136 097 €	99,39%	
	341 - MISE EN ŒUVRE SCHEMA DIRECTEUR VELOS	100 000 €	72 039 €	72,04%	
	46 - PROGRAMME ANNUEL VOIRIE- RENOUVELLEMENT DE CHAUSSEES	2 745 000 €	2 111 442 €	76,92%	632 129 €
	48 - PROGRAMME ANNUEL AMENAGT SECURITE LIES AU PDU	692 816 €	68 149 €	9,84%	624 667 €
52 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	80 800 €	33 970 €	42,04%	44 972 €	
<b>S/total voirie communautaire</b>		<b>8 257 656 €</b>	<b>5 232 161 €</b>	<b>63,36%</b>	<b>2 638 099 €</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisations 2024	% de réalisation	Reports sur 2025
Equipements sportifs	119 - STAND DE TIR REVENTIN VAUGRIS	7 000 €	0 €	0,00%	6 000 €
	183 – NOUVEAU BASSIN STADE NAUTIQUE ST ROMAIN	1 278 344 €	1 074 419 €	84,05%	203 925 €
	295 - MAINTIEN A NIVEAU PISCINE DE LOIRE SUR RHONE	33 000 €	13 719 €	41,57%	
	325 - REHAB ET MISE EN CONFORMITE PISCINE LOIRE SUR RHONE	34 000 €	119 €	0,35%	11 688 €
	296 - MAINTIEN A NIVEAU PISCINE DE VILLETTE DE VIENNE	30 500 €	13 629 €	44,68%	
	335 - PROG ANNUEL MAINTIEN A NIVEAU EYZIN PINET	45 300 €	39 852 €	87,97%	2 969 €
	67 - PROGRAMME ANNUEL INVESTISSEMENT STADES NAUTIQUES	338 276 €	284 906 €	84,22%	43 756 €
	342 - RENOVATION ECLAIRAGE EQUIPEMENT SPORTIF	75 000 €	65 473 €	87,30%	
	70 - PROGRAMME ANNUEL GYMNASES- TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	151 510 €	123 776 €	81,70%	22 508 €
	75 - PROGRAMME ANNUEL TERRAINS DE SPORT- TRAVAUX ET MAT	376 800 €	111 429 €	29,57%	259 425 €
<b>S/total équipement sportifs</b>		<b>2 369 730 €</b>	<b>1 727 320 €</b>	<b>72,89%</b>	<b>550 270 €</b>
Petite enfance et téléalarme	242 - CLIMATISATION ET QUALITE AIR EAJE	50 000 €	33 990 €	67,98%	
	255 – RENOVATION ESPACES RESTAURATION / BUANDERIE DANS LES EAJE	72 391 €	15 014 €	20,74%	45 516 €
	265 - MISE AUX NORMES DES EAJE	54 952 €	27 477 €	50,00%	27 378 €
	299 - RENOVATION COUR EAJE CLE DES CHAMPS	122 930 €	43 890 €	35,70%	61 176 €
	303 - RENOVATION EAJE LES PETITS MARINIERS	19 722 €	11 954 €	60,61%	3 360 €
	351 - SITE FARANDOLE	77 700 €	6 799 €	8,75%	
	331/352 - MAM PIPET	39 407 €	21 861 €	55,48%	12 596 €
	54 - PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX ET INSTAL PETITE ENFANCE	161 753 €	68 778 €	42,52%	91 471 €
	56 – PROGRAMME ANNUEL MOBILIER PETITE ENFANCE	774 €	0 €	0,00%	
	59 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS SERVICE TELEALARME	138 200 €	136 772 €	98,97%	1 014 €
<b>S/total petite enfance et téléalarme</b>		<b>737 829 €</b>	<b>366 536 €</b>	<b>49,68%</b>	<b>242 511 €</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisations 2024	% de réalisation	Reports sur 2025
<b>Maintenance du patrimoine</b>	156 - MISE EN CONFORMITE AERODROME	1 000 €	0 €	0,00%	
	267 - PROG.ANN.MAINTIEN A NIVEAU BAT ADM ET TECH	155 866 €	112 545 €	72,21%	4 911 €
	52 – PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	10 535 €	2 721 €	25,83%	1 040 €
	268 - REHABILITATION ENERGETIQUE ANTARES	1 157 000 €	657 182 €	56,80%	
	327 - PROG ANNUEL TRAVAUX AMELIORATION ENERGETIQUE	3 000 €	2 795 €	93,17%	
	329 - CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE	50 000 €	13 032 €	26,06%	34 842 €
<b>Communication Informatique</b>	337 - TRAVAUX ET EXTENSION ARCHIVES PONT-EVEQUE	488 000 €	71 355 €	14,62%	
	340 - RESTRUCTURATION ATELIER SAINT ALBAN	35 000 €	10 254 €	29,30%	5 544 €
	78 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AGGLO	427 199 €	323 612 €	75,75%	101 251 €
	79 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ECOLES	123 037 €	73 355 €	59,62%	44 762 €
	244 - EQUIPEMENT AUDIOVISUEL SALLE BUREAU COMMUNAUTAIRE	52 477 €	43 320 €	82,55%	6 586 €
	250 – DEMATERIALISATION URBANISME	5 474 €	0 €	0,00%	
	324 – SCHEMA DIRECTEUR DU NUMERIQUE DANS LES ECOLES	584 647 €	553 264 €	94,63%	
	80 – SITE INTERNET	12 734 €	10 555 €	82,89%	1 209 €
	128 - BANQUE D'IMAGES DU TERRITOIRE	60 220 €	12 239 €	20,32%	8 670 €
	186 – NOUVELLE SIGNALETIQUE VIENNE CONDRIEU AGGLO	24 000 €	10 811 €	45,05%	749 €
<b>Moyens généraux</b>	52 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	23 914 €	0 €	0,00%	23 140 €
<b>S/total maintenance du patrimoine, informatique et communication</b>		<b>3 214 102 €</b>	<b>1 897 041 €</b>	<b>59,02%</b>	<b>232 704 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL</b>		<b>26 435 846 €</b>	<b>15 646 338,05 €</b>	<b>59,19%</b>	<b>5 453 608 €</b>

## BILAN DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

INTITULE DE L'OPERATION		Montant de l'AP	Bilan 2024					
N°	Libellé		Crédits de paiement	Reports 2023	Total budget	Crédits réalisés	Reports 2024	Crédits annulés
183	Nouveau bassin stade nautique St Romain en Gal 2019-2023	17 800 000,00	-	1 278 343,76	1 278 343,76	1 074 418,98	203 924,78	-
187	Extension halte fluviale 2022-2025	5 300 000,00	600 000,00		600 000,00	96 483,75		503 516,25
280	Belvédère de Tupin et Semons 2022-2024	561 000,00	460 000,00		460 000,00	457 847,13		2 152,87
130	Complément d'échangeur Vienne Sud 2017-2026	2 120 000,00	815 000,00		815 000,00	807 248,72	7 751,28	0,00
263	Réfection mur de soutènement Tupin et Semons 2022-2025	441 042,86	420 000,00		420 000,00	389 437,73	29 841,30	720,97
309	Itinéraire cyclable centre de Vienne/secteur Malissol-Pont-Evêque tranche 1 2023-2026	2 610 000,00	136 928,31		136 928,31	136 097,08		831,23
324	Mise en œuvre schéma directeur numérique dans les écoles 2023-2026	1 500 000,00	584 646,54		584 646,54	553 264,20		31 382,34
318	Schéma directeur eaux pluviales 2023-2026	761 000,00	270 000,00	99 449,40	369 449,40	306 970,52		62 478,88
354 ex314	Réhabilitation galerie ruisseau Cours Brillier 2024-2035	1 340 000,00	882 000,00		882 000,00	805 518,70		76 481,30
338	Chemin Durandal 2024-2025	361 000,00	-		-	-		-
341	Mise en œuvre schéma directeur vélos 2023-2026	29 025 000,00	100 000,00		100 000,00	72 038,62		27 961,38
320	PLU intercommunal 2023-2027	1 600 000,00	880 000,00		880 000,00	582 131,20		297 868,80
268	Réhabilitation énergétique Antarès 2023-2025	1 650 000,00	1 157 000,00		1 157 000,00	657 182,48		499 817,52
337	Travaux et extension archives Pont-Evêque 2023-2025	1 105 000,00	488 000,00		488 000,00	71 354,50		416 645,50
342	Rénovation éclairage équipements sportifs 2024-2025	149 000,00	75 000,00		75 000,00	65 472,72		9 527,28
278	Renouvellement camions bennes 2023-2027	1 257 000,00	149 000,00	331 764,23	480 764,23	270 773,32		209 990,91
279	Soutien au remplacement foyers bois 2023-2027	541 100,00	108 000,00	44 200,00	152 200,00	107 200,00		45 000,00
355 ex121	Conteneurs enterrés centre Vienne 2023-2025	1 280 000,00	595 000,00	366 327,12	961 327,12	401 191,19		560 135,93
275	Conteneurs enterrés centres-bourgs 2023-2027	800 000,00	198 000,00		198 000,00	42 928,88		155 071,12
276	Extension déchèterie Ampuis 2023-2025	720 000,00	10 710,00		10 710,00	-	-	10 710,00
311	Apport volontaire restes alimentaires 2023-2024	449 421,58	310 000,00	48 281,54	358 281,54	91 942,58	178 469,56	87 869,40
349	Plan solarisation parking Gémens 2024/2025	840 000,00	60 000,00		60 000,00	9 498,94	2 859,86	47 641,20
351	Réaménagement site Farandole 2024-2025	620 000,00	77 700,00		77 700,00	6 799,20		70 900,80
352	Création MAM Pipet 2024-2025	375 000,00	1 500,00		1 500,00	-		1 500,00
	<b>TOTAL</b>	<b>73 205 564,44</b>	<b>8 378 484,85</b>	<b>2 168 366,05</b>	<b>10 546 850,90</b>	<b>7 005 800,44</b>	<b>422 846,78</b>	<b>3 118 203,68</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisation 2024	% réalisation	Reports sur 2025
Transports	85 - ACTIONS POUR ACCESSIBILITE TRANSPORTS	128 433 €	50 961 €	39,68%	66 736 €
	87 - PROGRAMME ACTIONS MODES DOUX	523 000 €	112 293 €	21,47%	33 626 €
	88 - PROGRAMME ANNUEL MOBILIER URBAIN TRANSPORT	133 045 €	56 794 €	42,69%	66 856 €
	89 - PROGRAMME ANNUEL MATERIEL ROULANT	830 361 €	411 361 €	49,54%	419 000 €
	90 - PROGRAMME ANNUEL EQUIP EXPLOITATION TRANSPORT	26 000 €	15 751 €	60,58%	10 249 €
	136 – PROGRAMME ANNUEL BILLETTIQUE	36 000 €	24 473 €	67,98%	6 799 €
	237 – PLAN DE MOBILITE	40 896 €	9 524 €	23,29%	
	260 - PROGRAMME ANNUEL INTERMODALITE	139 000 €	2 220 €	1,60%	
	2610 - REAMENAGEMENT COURS BRILLIER (PDM) ETAPE 1	2 795 334 €	627 034 €	22,43%	
	270 – HALTE FERREE DE VAUGRIS	60 000 €	33 562 €	55,94%	2 025 €
	272 - PROGRAMME ANNUEL PLATEFORME MOBILITE	220 000 €	29 951 €	13,61%	84 720 €
	332 - AMENAGEMENT P+R GARE ESTRESSIN	26 930 €	7 014 €	26,05%	
	333 - AMENAGEMENT P+R PACATIANUS	275 000 €	6 210 €	2,26%	50 704 €
<b>TOTAL budget transports et déplacements</b>		<b>5 234 000 €</b>	<b>1 387 148 €</b>	<b>26,50%</b>	<b>740 715 €</b>

## BILAN DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

<i>INTITULE DE L'OPERATION</i>		<i>Bilan 2024</i>					
<b>N°</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits de paiement</b>	<b>Reports 2023</b>	<b>Total budget</b>	<b>Crédits réalisés</b>	<b>Reports 2024</b>	<b>Crédits annulés</b>
2610	Réaménagement Cours Brillier dans le cadre du PDM 2022-2026	2 740 000,00	55 334,36	2 795 334,36	627 034,28		2 168 300,08
332	Aménagement P+R gare d'Estressin 2023-2026	26 930,00	-	26 930,00	7 014,00	-	19 916,00
334	Acquisition bus à hydrogène 2024-2026	-	-	-	-	-	-
	<b>TOTAL</b>	<b>2 766 930,00</b>	<b>55 334,36</b>	<b>2 822 264,36</b>	<b>634 048,28</b>	<b>-</b>	<b>2 188 216,08</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisation 2024	% réalisation	Reports sur 2025
Action économique	125 – PAVILLON DU TOURISME	27 758 €	7 685 €	27,69%	
	129 - BATIMENT ORION	28 598 €	538 €	1,88%	
	148 – AUTRES BAT ST GERMAIN	4 000 €	1 985 €	49,63%	
	149 - CHAMBRE AGRICULTURE	3 000 €	1 564 €	52,15%	
	287 - TENEMENTS EN BAIL A CONSTRUCTION	636 300 €	0 €	0,00%	
	288 - PROG.ANNUEL MAISON DU FESTIVAL	17 000 €	2 004 €	11,79%	
	300 - ACQUISITIONS TERRAINS AGRICOLES	10 000 €	0 €	0,00%	
	91 - TENEMENT CLE DU RHONE	1 120 158 €	127 207 €	11,36%	376 160 €
	92 - BATIMENT ELLIPSE	623 034 €	4 655 €	0,75%	27 133 €
	93 - ANTARES	1 060 €	1 060 €	100,00%	
	<b>TOTAL budget immobilier d'entreprises</b>	<b>2 470 908 €</b>	<b>146 699 €</b>	<b>5,94%</b>	<b>403 293 €</b>

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET ZONES ECONOMIQUES	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisation 2024	% réalisation	Reports sur 2025
Action économique	INVESTISSEMENTS SUR LES ZONES	1 608 500 €	933 395 €	58,03%	574 005 €
	<b>TOTAL budget zones économiques</b>	<b>1 608 500 €</b>	<b>933 395 €</b>	<b>58,03%</b>	<b>574 005 €</b>

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisation 2024	% réalisation	Reports sur 2025
Tourisme	234 – PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX BASE DE LOISIRS	241 945 €	39 989 €	16,53%	93 616 €
	<b>TOTAL budget base de loisirs</b>	<b>241 945 €</b>	<b>39 989 €</b>	<b>16,53%</b>	<b>93 616 €</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET ASSAINISSEMENT	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisation 2024	% réalisation	Reports sur 2025
Assainissement	191 – RENOUELEMENT MATERIEL ET LOGICIEL ASS	311 242 €	255 491 €	82,09%	58 011 €
	193 – EXTENSION RESEAU EU	399 525 €	311 520 €	77,97%	18 294 €
	198 – TRAVAUX DIVERS ASSAINISSEMENT	829 522 €	164 470 €	19,83%	163 661 €
	200 – RENFORCEMENT COLLECTEUR SEVENNE	146 000 €	19 587 €	13,42%	25 620 €
	201 - RACCORDEMENT COTES D'AREY STEP VIENNE SUD	10 000 €	0 €	0,00%	0 €
	204 – REHAB ET MISE EN SEPARATIF EU	1 203 737 €	685 138 €	56,92%	71 981 €
	205 – RACCORD EYZIN PINET A STEP VIENNE SUD	681 270 €	486 644 €	71,43%	0 €
	207 – OPTIMISATION ENERGETIQUE STEP VIENNE SUD	36 822 €	8 236 €	22,37%	28 586 €
	217 – SCHEMA DIRECTEUR STEP CHASSE/RHONE	5 186 €	5 097 €	98,28%	0 €
	219 – REMPLACEMENT STEP LES HAIES	750 000 €	221 065 €	29,48%	0 €
	222 - REHABILITATION PR VIENNE	21 739 €	0 €	0,00%	21 739 €
	223 – RACCORDEMENT BIEVRE ISERE COMMUNAUTE	331 514 €	281 913 €	85,04%	0 €
	290 - REHABILITATION STEP LONGES	27 550 €	7 921 €	28,75%	18 264 €
	314 - REHABILITATION COURS BRILLIER	412 000 €	117 389 €	28,49%	273 458 €
	315 - REHABILITATION CENTRE BOURG SEPTEME	20 000 €	0 €	0,00%	0 €
	319 - SCHEMA DIRECTEUR EAUX USEES	836 893 €	369 432 €	44,14%	0 €
	336 - DEVOIEMENT ECHANGEUR A7 REVENTIN	650 000 €	568 773 €	87,50%	15 357 €
348 - REHABILITATION AUTOMATISME ET AERATION STEP CHASSE	320 000 €	4 669 €	1,46%	0 €	
<b>TOTAL budget assainissement</b>		<b>6 993 000 €</b>	<b>3 507 345 €</b>	<b>50,16%</b>	<b>694 970 €</b>

## BILAN DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

<i>INTITULE DE L'OPERATION</i>		<i>Bilan 2024</i>					
<b>N°</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits de paiement</b>	<b>Reports 2023</b>	<b>Total budget</b>	<b>Crédits réalisés</b>	<b>Reports 2024</b>	<b>Crédits annulés</b>
201	Raccordement Côtes d'Arey à la STEP Vienne Sud 2019-2026	10 000,00	-	10 000,00	-	-	10 000,00
205-206	Raccordement Eyzin Pinet à la STEP Vienne Sud 2019-2025	681 270,00	-	681 270,00	486 644,34	-	194 625,66
219	Renouvellement STEP Les Haies 2019-2025	750 000,00	-	750 000,00	221 065,30	-	528 934,70
353	Renforcement collecteur Sévenne 2023-2025	146 000,00	-	146 000,00	19 586,80	-	126 413,20
319	Schéma directeur eaux usées 2023-2026	836 893,00	-	836 893,00	369 432,47	-	467 460,53
217	Schéma directeur Chasse sur Rhône 2023-2026	-	5 185,83	5 185,83	5 096,89	-	88,94
223	Raccordement Bièvre Isère Communauté 2023-2026	327 000,00	4 514,40	331 514,40	281 912,75	-	49 601,65
314	Réhabilitation galerie ruisseau Cours Brillier 2023-2025	412 000,00	-	412 000,00	117 388,87	273 457,91	21 153,22
	<b>TOTAL</b>	<b>3 163 163,00</b>	<b>9 700,23</b>	<b>3 172 863,23</b>	<b>1 501 127,42</b>	<b>273 457,91</b>	<b>1 398 277,90</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	ANTENNES/OU OPERATIONS DU BUDGET EAU POTABLE	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisation 2024	% réalisation	Reports sur 2025
Eau potable	291 - EXTENSION RESEAU EAP	168 414 €	144 242 €	85,65%	12 552 €
	292 - MISE EN ŒUVRE SDAEP	3 560 256 €	1 735 639 €	48,75%	104 700 €
	306 - FORAGE DES BIELLES	716 668 €	356 668 €	49,77%	356 668 €
	307 - RENOUVELLEMENT MATERIEL ET LOGICIEL EAU POTABLE	412 833 €	184 547 €	44,70%	153 006 €
	314 - REHABILITATION COURS BRILLIER	840 000 €	648 976 €	77,26%	191 024 €
	316 - SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE	150 000 €	0 €	0,00%	0 €
	336 - DEVOIEMENT ECHANGEUR A7 REVENTIN	930 059 €	382 448 €	41,12%	373 703 €
	9003 – RESEAU VILLE DE VIENNE	5 445 €	5 445 €	100,00%	0 €
	9004 – STATION GEMENS ET RESERVOIRS	19 220 €	0 €	0,00%	19 220 €
	9013 – ZONE DE PRODUCTION GERBEY	5 232 €	0 €	0,00%	620 €
<b>TOTAL budget eau potable</b>		<b>6 808 127 €</b>	<b>3 457 964 €</b>	<b>50,79%</b>	<b>1 211 493 €</b>

## BILAN DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

INTITULE DE L'OPERATION		Bilan 2024					
N°	Libellé	Crédits de paiement	Reports 2023	Total budget	Crédits réalisés	Reports 2024	Crédits annulés
314	Réhabilitation galerie ruisseau Cours Brillier 2023-2024	840 000,00	-	840 000,00	648 975,81	191 024,19	
	<b>TOTAL</b>	<b>840 000,00</b>	<b>-</b>	<b>840 000,00</b>	<b>648 975,81</b>	<b>191 024,19</b>	<b>-</b>

	Inscriptions au budget 2024 (BP+DM+RP)	Réalisation 2024	% réalisation	Reports sur 2025
<b>TOTAL TOUS BUDGETS</b>	<b>49 792 325 €</b>	<b>25 118 879 €</b>	<b>50,45%</b>	<b>9 731 700,03 €</b>

6 -

## LA GESTION DE LA DETTE

6.1 – Le recours à l'emprunt

6.2 – L'état de la dette

## 6.1 – LE RECOURS A L'EMPRUNT EN 2024

	Capital remboursé en 2024	Emprunts inscrits en 2024 (BP + reports + DM)	Emprunts réalisés en 2024	Emprunts reportés en 2025
Budget principal	4 712 638,97	14 836 000,00	8 300 000,00	3 100 000 €
Immobilier d'entreprises	46 000,00	2 036 673,17		1 895 000 €
Transports et déplacements	220 063,51	1 655 000,00	1 600 000,00	0 €
Assainissement	1 316 870,31	-		0 €
Base de loisirs	73 023,70	450 932,14		304 000 €
Eau potable	613 912,78	3 385 333,61	1 800 000,00	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 982 509,27</b>	<b>22 363 938,92</b>	<b>11 700 000,00</b>	<b>5 299 000 €</b>

Pour financer 25,11 millions d'euros d'investissement réalisés en 2024, Vienne Condrieu Agglomération a mobilisé 11,7 millions d'euros d'emprunts. En parallèle, l'Agglo a remboursé 7 millions d'euros de capital.

L'emprunt finance globalement 33,6% des investissements réalisés et reportés.

Les emprunts reportés sont à mettre en rapport avec les besoins de financement prévisionnels en investissement.

## 6.2 – L'ETAT DE LA DETTE

En 2024, la situation de l'endettement de la communauté d'agglomération est la suivante :

	Budget ppal	Transports	Immobilier entreprises	Base de loisirs	Assainissement	Eau potable	Total
Encours de la dette au 1/1/2024	39 740 572 €	1 693 582 €	243 667 €	341 223 €	13 854 370 €	5 525 728 €	61 399 141 €
Encours de la dette au 31/12/2024	43 327 933 €	3 073 519 €	197 667 €	268 199 €	12 537 500 €	6 711 815 €	66 116 632 €
Encours à taux fixe 2024	33 445 785 €	2 375 186 €	0 €	268 199 €	11 132 977 €	6 437 904 €	53 660 050 €
Encours à taux variable 2024	9 882 148 €	698 333 €	197 667 €	0 €	1 404 523 €	273 911 €	12 456 582 €
Annuité 2024	5 762 847 €	262 016 €	58 605 €	85 309 €	1 672 543 €	814 350€	8 655 671 €
Taux d'intérêt moyen 2024	2,77%	2,57%	5 42%	2,14%	2,61%	3,73%	
Durée de remboursement = encours / épargne brute	3 ans et 2 mois	9 ans et 2 mois	8 mois	2 ans et 10 mois	3 ans et 7 mois	3 ans et 4 mois	

Avec un encours global de 66 116 632 € au 31 décembre 2024, la dette de Vienne Condrieu Agglomération est en hausse de 4,7 M€ par rapport au 1<sup>er</sup> janvier de la même année. Elle reste donc maîtrisée.

Dans le budget principal, qui concentre les deux tiers des emprunts nouveaux, la dette augmente de 3,6 M€.

Bien qu'il soit en augmentation, le coût de la dette reste raisonnable avec un taux d'intérêt moyen qui oscille entre 2,14% et 5,42% selon les budgets. Il est précisé que le taux moyen le plus élevé (budget immobilier d'entreprises) correspond à deux emprunts à taux variable contractés en 2013 et 2014. Celui du budget base de loisirs de Condrieu correspond à deux emprunts hérités du SYRIPEL qui arrivent en fin d'amortissement et qui ne peuvent donc être refinancés dans des conditions intéressantes pour l'Agglo.

En outre, la durée du remboursement qui est définie par le ratio « en cours de la dette/épargne brute » se maintient à un niveau tout à fait soutenable. Elle diminue de 7 mois dans le budget principal, avec 3 ans et 2 mois. Elle augmente en revanche dans le budget des transports et déplacements, où le ratio atteint 9 ans et 2 mois en raison d'un nouvel emprunt et d'une épargne brute limitée. Dans les autres budgets annexes, elle oscille entre 8 mois et 3 ans et 7 mois.

Au global, ces durées restent bien en deçà des 12-15 ans de remboursement qui constituent le seuil « critique » généralement admis pour les collectivités locales.

Il convient enfin de rappeler que l'Agglo n'a pas dans son portefeuille d'emprunt dit « toxique » et que son exposition au risque de taux reste prudente avec une répartition entre les taux fixes et les taux variables de 81 et 19 %.

7 -

ETAT ANNEXE  
GESTION DES DECHETS

## 7 – L'EXECUTION DU BUDGET 2023 DE LA GESTION DES DECHETS (état annexe)

La gestion des déchets ménagers et assimilés ne donne pas lieu au plan réglementaire à l'établissement d'un budget annexe.

En revanche, la nomenclature comptable M57 fait obligation d'annexer au compte administratif un état spécial sur la TEOM qui retrace les dépenses et les recettes du service par comptes budgétaires. Ce document figure bien en annexe de l'état comptable du CA 2024. La présentation qui est faite ici est conforme à cet état spécial mais elle s'attache, dans un esprit pédagogique, à faire connaître le budget de la gestion des déchets par grands postes de dépenses et de recettes.

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	13 106 206 €	TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT.....	14 081 411 €
1. Les dépenses d'exploitation du Service gestion des déchets..... antenne	9 508 529 €	1. Les recettes d'exploitation du service..... antenne	2 320 836 €
Marché de prestation collecte des OM	1 390 968 €	Redevance spéciale et tickets de déchèteries	451 356 €
Transfert OM	372 600 €	Reventes de matériaux (déchèteries et coll sélect)	546 317 €
Traitement OM	2 868 082 €	Participation des éco organismes	1 289 597 €
Véhicules de collecte : carburant et entretien	345 436 €	Prévention déchets	9 000 €
Marché de prestation collecte sélective en porte à porte	247 836 €	Recettes exceptionnelles/subventions	24 566 €
Points d'apports volontaires Verre	141 755 €		
Points d'apports volontaires emballages	356 401 €		
Points d'apports volontaires Papiers	27 343 €		
Collecte traitement restes alimentaires	94 204 €		
Tri emballages papiers	807 582 €		
Déchèteries	2 505 055 €		
Contrat de collecte déchets marché forain de Vienne	71 293 €		
Conditionnement et tri de cartons des professionnels	4 435 €		
CET post exploitation	93 106 €		
Entretien des bacs et PAV enterrés	140 208 €		
Prévention déchets	21 565 €		
Divers (annulation de titres...)	10 216 €		
Locaux St Alban	10 444 €		
2. Les dépenses d'exploitation assurées par d'autres services..... service	84 239 €	2. Produit de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères.....	11 757 439 €
La communication sur le tri et la prévention des déchets	62 933 €		
La gestion des véhicules légers de service	21 306 €		
3. Les dépenses relatives aux ressources humaines.....	2 510 888 €		
4. Les dépenses indirectes affectées à la gestion des déchets	460 152 €		
5. Les intérêts de la dette.....	9 449 €		
6. La Dotation aux amortissements.....	532 949 €	3. Reprise sur subvention .....	3 136 €

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....</b>		<b>1 587 177 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....</b>		<b>869 549 €</b>
1. Les Opérations d'investissement sur le service de collecte.....		1 304 535 €	1. Produit du FC-TVA.....		241 600 €
opé					
40	Progr annuel - grosses réparations et équipements OM	39 230 €			
38	Progr annuel - acquisition et renouvellement de bacs déchets	146 526 €			
39	Progr annuel - aménagement points apports volontaires	168 962 €			
37	Progr annuel - acquisition et renouvellement composteurs	97 370 €			
355	Conteneurs enterrés - Centre ville de Vienne	401 191 €			
275	Conteneurs enterrés - Centres bourgs	42 929 €			
278	Renouvellement camions Benne	270 773 €			
301	AMO étude faisabilité ressourcerie	17 790 €			
311	Apports volontaires restes alimentaires	91 943 €	2. Subvention.....		95 000 €
181	Site quai de transfert St Alban	19 053 €			
182	CET post exploitation	3 516 €			
186	Nouvelle signalétique Vienne Condrieau Agglo	5 253 €			
2. Les investissements concernant les déchèteries.....		167 722 €			
41	Prog annuel grosses réparations et équipements déchèteries	43 280 €			
276	Extension déchèterie Ampuis	0 €			
277	Vidéosurveillance déchèteries	114 188 €			
340	Restructuration atelier Saint Alban	10 254 €			
357	Contrôle d'accès en déchèterie				
3. Remboursement du capital de la dette.....		111 783 €			
4. Reprise sur subvention.....		3 136 €	3. La dotation aux amortissements.....		532 949 €

8 -

EXECUTION DU BUDGET  
DU SERVICE COMMUN  
ANIMATION ET INFORMATION JEUNESSE

## 8 – EXECUTION DU BUDGET 2024 DU SERVICE COMMUN ANIMATION ET INFORMATION JEUNESSE

---

La compétence jeunesse a été restituée aux communes de l'ex-CCRC au 1<sup>er</sup> janvier 2020, par délibération du Conseil communautaire en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019 relative à la définition de l'intérêt communautaire.

Pour l'exercice de cette compétence le Conseil communautaire, par délibération en date du 5 novembre 2019, et les Conseils municipaux des 11 communes de l'ex-CCRC ont décidé conjointement de créer un service commun « Animation et information jeunesse » et en ont approuvé la convention constitutive.

Le coût de fonctionnement net de ce service, qui résulte de la différence entre les dépenses et les recettes qui lui sont directement ou indirectement affectées, a été déterminé par la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) réunie le 18 octobre 2019, dont le rapport a été approuvé par le Conseil communautaire le 5 novembre 2019. Il constitue la « dotation de base » affectée au fonctionnement du service.

Dans le cadre de la convention de service commun, les crédits dédiés à l'animation et à l'information jeunesse sont analytiquement identifiés au sein du budget principal de l'Agglo. Ils s'inscrivent en continuité d'action de la politique mise en place précédemment par la communauté de communes de la Région de Condrieu et poursuivie par Vienne Condrieu Agglomération en 2018 et 2019.

L'exécution des dépenses est la suivante en 2024 :

	Réalisé 2024	Rappel budget 2024
Charges de personnel	169 571,89 €	170 900,00 €
Budget activités	26 974,74 €	38 700,00 €
Communication	0,00 €	5 000,00 €
Informatique, téléphonie et photocopieurs	5 327,42 €	13 500,00 €
Locaux de la MSP (Condrieu) et du PIA (Ampuis)	36 367,16 €	29 200,00 €
Véhicule : entretien, carburant, garage	920,25 €	2 100,00 €
Mise en réserve		61 200,00 €
<b>Sous-total dépenses directes jeunesse</b>	<b>239 161,46 €</b>	<b>320 600,00 €</b>
Matériel informatique : amortissement	2 200,00 €	2 200,00 €
Véhicule : assurance et amortissement	1 794,46 €	1 900,00 €
Formation du personnel	1 968,76 €	2 100,00 €
Assurance du personnel	794,76 €	700,00 €
Autres charges de personnel centralisées	4 278,35 €	4 000,00 €
<b>Sous-total dépenses ventilées</b>	<b>11 036,33 €</b>	<b>10 900,00 €</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>250 197,79 €</b>	<b>331 500,00 €</b>

L'évolution des dépenses directes (+ 60 560 € par rapport à 2023) traduit la reconstruction de l'équipe jeunesse, qui est désormais au complet pour rendre le service attendu.

Les dépenses ventilées correspondent aux charges portées par d'autres services, mais qui bénéficient en partie au service commun en fonction de clés de répartition déterminées par la CLECT. Elles sont en hausse d'environ 3 000 € par rapport à 2023, en lien avec l'augmentation du nombre d'agents effectivement en poste au service jeunesse.

L'exécution des recettes est la suivante en 2024 :

	Réalisé 2024	Rappel budget 2024
Participations familles	12 564,00 €	12 000,00 €
Subventions (CAF notamment)	81 516,41 €	93 000,00 €
Remboursement département du Rhône (MSP)	18 340,05 €	
<b>Sous-total recettes directes jeunesse</b>	<b>112 420,46 €</b>	<b>105 000,00 €</b>
Indemnités journalières	772,24 €	300,00 €
Assurance du personnel	529,72 €	600,00 €
<b>Sous-total recettes ventilées</b>	<b>1 301,96 €</b>	<b>900,00 €</b>
<b>Dotation de base Vienne Condrieu Agglo</b>	<b>225 600,00 €</b>	<b>225 600,00 €</b>
<b>Total recettes</b>	<b>339 322,42 €</b>	<b>331 500,00 €</b>

Comme pour les dépenses, il convient de distinguer les recettes directes et celles dont une proportion seulement est affectée au service commun.

Les recettes directes comprennent les participations des familles aux activités, ainsi que les subventions versées par la CAF et la MSA. Elles sont logiquement en augmentation (+ 27 800 €), compte tenu de la croissance de l'activité du service évoquée dans le paragraphe sur les dépenses. A cela s'ajoute la redevance d'occupation versée par le département du Rhône, qui vient en remboursement d'une partie des charges de la MSP de Condrieu.

Les recettes ventilées portent sur des remboursements au titre des frais de personnel. Elles sont affectées au service commun au prorata du nombre d'ETP du service par rapport au nombre total d'ETP de l'Agglo. Elles varient d'une année sur l'autre en fonction des arrêts des agents. Elles sont en baisse pour la deuxième année consécutive.

La dotation de base de Vienne Condrieu Agglomération correspond au coût net de fonctionnement du service commun « Animation et information jeunesse » tel qu'il a été évalué par la CLECT. Elle a été définitivement fixée au moment de la restitution de la compétence aux communes et figure donc chaque année, pour le même montant, dans les recettes du service. En 2024 comme les années précédentes, l'addition de cette dotation de base et des recettes propres du service couvre très largement l'ensemble des coûts de fonctionnement.

9 -

ETAT ANNEXE  
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

## 9 – L'IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE (état annexe)

---

Depuis la loi de finances 2024 (article 191), le compte administratif ou le compte financier unique des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux de plus de 3500 habitants comporte un état annexé intitulé « impact du budget pour la transition écologique ». Il présente les dépenses qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France.

Un décret d'application est venu préciser les modalités relatives à cet état annexe en juillet 2024.

Le déploiement du dispositif est progressif entre 2025 et 2028. Pour le compte administratif 2024 voté en 2025, l'évaluation porte sur une partie des dépenses d'investissement des budgets M57 (17 natures comptables concernées) et leur impact sur le premier des six axes de la transition écologique, à savoir l'atténuation du changement climatique. Pour les CA 2025 et 2026 votés respectivement en 2026 et 2027, l'analyse devra être menée sur l'ensemble des dépenses réelles d'investissement et des budgets et sur un axe supplémentaire, celui de la préservation de la biodiversité. Enfin, à partir du CA 2027 voté en 2028, l'évaluation sera étendue à l'ensemble des axes : atténuation, préservation de la biodiversité, adaptation au changement climatique, gestion des ressources en eau, prévention et contrôle de la pollution, transition vers une économie circulaire.

L'Agglo répond à cette obligation en insérant l'état annexe prévu par la loi dans le compte administratif 2024. Pour cette première année, celui-ci mesure si les dépenses d'investissement réalisées dans les différentes opérations sur les 17 natures comptables concernées sont favorables, neutres ou défavorables en termes de lutte contre le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'augmentation du stockage de carbone.

L'analyse a été menée avec l'aide du guide d'évaluation environnementale des budgets des collectivités territoriales et des outils mis à disposition par les services de l'Etat. Cette méthode est appelée à évoluer et à être améliorée dans les prochaines années.

Pour donner un exemple : les opérations de voirie routière, qui sont conçues essentiellement pour la circulation des véhicules à moteur dont la plupart émettent des GES, sont a priori défavorables à l'atténuation du changement climatique. Toutefois, selon le guide d'évaluation, elles peuvent être considérées comme neutres quand il s'agit de requalifier des voies qui existent déjà. En revanche, la construction d'une nouvelle voie doit être cotée défavorable.

Il ressort de l'analyse que sur 10 445 995 € de dépenses d'équipement rentrant dans le champ d'analyse, 80% sont jugées neutres, 19% favorables, et 0,4% défavorables.

Compte tenu de leur trop faible montant, certaines dépenses sont non cotées. Elles figureront dans l'état annexe, mais par souci de lisibilité elles ne sont pas reprises dans le tableau ci-dessous. Elles représentent 0,6% du total.

Pour conclure, il est bien rappelé que cette annexe répond à des critères fixés par décret qui ne traitent que de certaines dépenses intégrées dans la nomenclature comptable M57 et qui excluent donc les dépenses supportées par les budgets annexes régis par la nomenclature M4 comme les transports, l'eau ou l'assainissement. Or à l'Agglo, ces budgets annexes représentent près de 8,4 millions d'euros notamment en investissement.

Cela signifie que toutes les opérations tels que les bus GNV et la création de parking relais pour le budget transport ou bien tous les travaux visant à l'amélioration du rendement du réseau d'eau potable, ou encore la part assainissement du renforcement des réseaux séparatifs de l'Agglo ne sont pour l'instant pas mentionnés par les textes et donc pas cotés, ni pris en compte dans l'annexe.

Ainsi chaque année cette annexe sera complétée et améliorée afin de mettre en avant les nombreuses réalisations dans les différents domaines comme les mobilités, l'eau et l'assainissement, les déchets, etc...

Nature	Réalisé 2024	n°opération	Service	Libellé opération	Axe 1 - Atténuation
2031	37 234,16	230	AMENAGEMENT ET RENOVATION URBAINE	NPNRU VALLEE DE LA GERE	NEUTRE
2313	40 748,68	230	AMENAGEMENT ET RENOVATION URBAINE	NPNRU VALLEE DE LA GERE	NEUTRE
2317	15 810,92	169	EAUX PLUVIALES	TRAVAUX ANNUELS EAUX RUISSELLEMENT RIVIERES	FAVORABLE
2317	306 970,52	318	EAUX PLUVIALES	SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	NEUTRE
2317	661 863,16	322	EAUX PLUVIALES	PROG.ANNUEL TRAVAUX RESEAUX EAUX PLUVIALES	NEUTRE
2317	213 025,06	323	EAUX PLUVIALES	PROG.ANNUEL TRAVAUX EAUX RUISSELLEMENT ET RIVIERES	NEUTRE
2317	805 518,70	354	EAUX PLUVIALES	REHABILITATION GALERIE RUISSEAU COURS BRILLIER	NEUTRE
2313	65 472,72	342	EQUIPEMENTS SPORTIFS	RENOVATION ECLAIRAGE EQUIPEMENTS SPORTIFS	FAVORABLE
2312	111 428,75	75	EQUIPEMENTS SPORTIFS	PROGRAMME ANNUEL TERRAINS DE SPORT- TRAVAUX ET MAT	NEUTRE
2317	19 975,95	252	GESTION DE DECHETS	POINTS NOIRS COLLECTE TRI	NEUTRE
2313	89 656,42	121	GESTION DES DECHETS	CONTENEURS ENTERRES - CENTRE VILLE DE VIENNE	FAVORABLE
2317	42 928,88	275	GESTION DES DECHETS	CONTENEURS ENTERRES CENTRE-BOURGS	FAVORABLE
2031	4 560,00	277	GESTION DES DECHETS	VIDEOSURVEILLANCE DECHETERIES	NEUTRE
21828	270 773,32	278	GESTION DES DECHETS	RENOUVELLEMENT CAMIONS BENNES	FAVORABLE
2031	17 790,00	301	GESTION DES DECHETS	AMO ETUDE FAISABILITE RESSOURCERIE	NEUTRE
2317	294 451,81	355	GESTION DES DECHETS	CONTENEURS ENTERRES CENTRE -VILLE VIENNE	FAVORABLE
2313	12 565,53	39	GESTION DES DECHETS	PROG ANNUEL AMENAGEMENTS POINTS APPORT VOLONTAIRE	FAVORABLE
2317	63 624,97	39	GESTION DES DECHETS	PROG ANNUEL AMENAGEMENTS POINTS APPORT VOLONTAIRE	FAVORABLE
21828	27 597,04	40	GESTION DES DECHETS	PROG ANNUEL GROSSES REPARATIONS ET EQUIPEMENTS OM	NEUTRE
2031	9 300,00	41	GESTION DES DECHETS	PROG ANNUEL MAINTIEN A NIVEAU DECHETERIES	NEUTRE
2313	900,00	41	GESTION DES DECHETS	PROG ANNUEL MAINTIEN A NIVEAU DECHETERIES	NEUTRE
2317	4 461,60	41	GESTION DES DECHETS	PROG ANNUEL MAINTIEN A NIVEAU DECHETERIES	NEUTRE
2313	657 182,48	268	MAITRISE D'OUVRAGE	REHABILITATION ENERGETIQUE ANTARES	FAVORABLE
2313	2 795,04	327	MAITRISE D'OUVRAGE	PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE	FAVORABLE
2313	13 032,00	329	MAITRISE D'OUVRAGE	CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE	FAVORABLE
2115	1 270,00	337	MAITRISE D'OUVRAGE	TRAVAUX ET EXTENSION ARCHIVES PONT-EVEQUE	FAVORABLE
2313	70 084,50	337	MAITRISE D'OUVRAGE	TRAVAUX ET EXTENSION ARCHIVES PONT-EVEQUE	FAVORABLE
2031	10 254,00	340	MAITRISE D'OUVRAGE	RESTRUCTURATION ATELIER SAINT ALBAN	NEUTRE
2313	33 990,34	242	PETITE ENFANCE	CLIMATISATION ET QUALITE AIR EAJE	FAVORABLE
2313	43 890,44	299	PETITE ENFANCE	RENOVATION COUR EAJE CLE DES CHAMPS	NEUTRE
21351	1 042,67	303	PETITE ENFANCE	RENOVATION EAJE LES PETITS MARINIERS	NEUTRE
2313	10 911,03	303	PETITE ENFANCE	RENOVATION EAJE LES PETITS MARINIERS	NEUTRE
2313	21 861,22	331	PETITE ENFANCE	MAM PIPET	NEUTRE
21351	6 799,20	351	PETITE ENFANCE	REAMENAGEMENT SITE FARANDOLE	NEUTRE
21351	5 595,67	54	PETITE ENFANCE	PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX ET INSTAL PETITE ENFANCE	NEUTRE
2313	1 074 082,07	183	PISCINES	NOUVEAU BASSIN STADE NAUTIQUE ST ROMAIN	NEUTRE
2317	37 099,20	335	PISCINES	PROGRAMME ANNUEL MAINTIEN A NIVEAU EYZIN PINET	NEUTRE
21351	3 692,83	67	PISCINES	PROGRAMME ANNUEL INVESTISSEMENT STADES NAUTIQUES	NEUTRE
21828	18 647,27	67	PISCINES	PROGRAMME ANNUEL INVESTISSEMENT STADES NAUTIQUES	NEUTRE
2313	143 176,99	67	PISCINES	PROGRAMME ANNUEL INVESTISSEMENT STADES NAUTIQUES	NEUTRE
2313	22 272,00	68	POLITIQUE DE L'HABITAT	PROGRAMME ANNUEL INVESTISS AIRES GENS DU VOYAGE	NEUTRE
21828	23 455,56	59	TELEALARME	PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS SERVICE TELEALARME	NEUTRE
2315	457 847,13	280	TOURISME	BELVEDERE DE TUPIN ET SEMONS	NEUTRE
2031	21 096,00	344	TRANSITION ENERGETIQUE	PLAN SOLARISATION - PHOTOVOLTAIQUE	FAVORABLE
2313	9 498,94	349	TRANSITION ENERGETIQUE	PLAN SOLARISATION PARKING GEMENS	FAVORABLE
2128	10 207,25	135	VOIRIE	SIGNALETIQUE SUR ZONES ECONOMIQUES EXISTANTES	NEUTRE
2317	19 585,58	172	VOIRIE	ECLAIRAGE PUBLIC ZONES VIENNAGGLO	NEUTRE
2313	20 162,08	177	VOIRIE	REQUALIFICATION VOIRIE DES ZONES ECONOMIQUES	NEUTRE
2317	96 588,08	177	VOIRIE	REQUALIFICATION VOIRIE DES ZONES ECONOMIQUES	NEUTRE
2317	46 493,10	177	VOIRIE	REQUALIFICATION VOIRIE DES ZONES ECONOMIQUES	NEUTRE
2138	304 908,78	184	VOIRIE	PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX VOIRIE COMMUNAUTAIRE	NEUTRE
2317	652 891,24	184	VOIRIE	PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX VOIRIE COMMUNAUTAIRE	FAVORABLE
2317	228 261,45	241	VOIRIE	PROG.ANNUEL INTERVENTIONS SUR OUVRAGES D'ART	NEUTRE
2317	192 719,45	262	VOIRIE	REAMENAGEMENT ENTREE NORD RD 1407	NEUTRE
2317	389 437,73	263	VOIRIE	REFECTION DU MUR DE SOUTENEMENT TUPIN ET SEMONS	NEUTRE
2317	12 994,87	266	VOIRIE	LONGES CONTOURNEMENT OUEST (AP/CP)	DEFAVORABLE
2317	12 803,25	302	VOIRIE	ABORDS COLLEGE DE L'ISLE ET PDM	NEUTRE
2317	136 097,08	309	VOIRIE	ITINERAIRE CYCLABLE VIENNE/MALISSOL A PONT-EVEQUE	FAVORABLE
2317	72 038,62	341	VOIRIE	MISE EN OEUVRE SCHEMA DIRECTEUR VELOS	FAVORABLE
2317	2 111 441,59	46	VOIRIE	PROG.ANNUEL VOIRIE- RENOUVELLEMENT DE CHAUSSEE	NEUTRE
21828	33 969,91	52	VOIRIE	PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	DEFAVORABLE
2313	50 930,87	267	VOIRIE ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE	PROG.ANN.MAINTIEN A NIVEAU BAT ADM ET TECH	NEUTRE
2313	8 791,21	267	VOIRIE ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE	PROG.ANN.MAINTIEN A NIVEAU BAT ADM ET TECH	FAVORABLE
2313	127 007,39	91	IMMOBILIER D'ENTREPRISES	SITE LOGISTIRAIL	FAVORABLE
2313	6 309,24	93	IMMOBILIER D'ENTREPRISES	PEPINIERE D'ENTREPRISES	NEUTRE